

Arrérages de taxes

De 7 à 15 pour cent

— page 3

De Mortagne:
retour
en classe

— page 3

Renaissance
de l'Action
civique à
Saint-Hubert

— page 3

En affaires

— page 14

Bonjour
Père Noël!

— page 15

Alain
Williams fait
bonne figure

— page 19



photo René P card LA PRESSE

Dans la chambre des pee-wee

— pages 16 et 17

Un deuxième hôpital ne changerait rien

— page 4

"Concours de dessins d'enfants"

— page 2

Un journal fait par les enfants pour les enfants

L'équipe de rédaction de LA PRESSE-RIVE SUD offrira son édition du 30 décembre aux enfants. Plus exactement, enfants et journalistes, nous tenterons de faire un journal ensemble. Nous, journalistes, planterons le sapin; vous, enfants, ajouterez lumières, boules, glaçons, guirlandes et cheveux d'ange...
D'une façon plus pratique,

voici comment nous procéderons. Tout d'abord, nous demandons aux enfants âgés de 7 à 12 ans de toute la Rive sud de nous faire parvenir des dessins sur le temps des Fêtes. Ces dessins d'une grandeur maximum de 12 par 14 pouces seront jugés par un jury sous la présidence d'Andrée Lebel, journaliste, mais composé exclusivement d'en-

fants, soit Alain Roussel de l'école Georges-Etienne-Cartier de Longueuil, Robert Rivard de l'école De Montarville de St-Bruno, Lucie Brasseur de l'école d'Iberbille à Saint-Hubert, Lise Madoire de l'école Maria-Goretti de Beloeil et Claude Blanchard de l'école Georges-P.-Vanier de Brossard.

Le jury choisira environ 20

dessins qui seront tous publiés dans LA PRESSE-RIVE SUD. Ils seront accompagnés d'un conte écrit par nos journalistes qui tireront leur inspiration du dessin.

Les auteurs des cinq meilleurs dessins recevront respectivement \$50 pour le premier prix, \$25 pour le second et chacun \$10 pour les trois autres prix. Le dessin qui aura mérité le

premier prix sera publié, en couleurs, dans la première page du journal.

Les dessins devront parvenir au bureau de LA PRESSE-RIVE SUD au plus tard le 15 décembre à 17 hres. L'adresse est: Édifice D'Assigny, 110, rue de la Barre, Longueuil (près du métro).

Normand LASSONDE,
chef du bureau

Débrayage des étudiants pour appuyer les demandes salariales des enseignants

par Andrée LEBEL

Les cours ont été suspendus jeudi dernier aux polyvalentes Antoine-Brossard, de Brossard, et La Magdeleine, de Laprairie. Un groupe d'étudiants ayant décidé de débrayer, il était devenu impossible de dispenser normalement les cours à l'intérieur des écoles et les directeurs ont cru bon de retourner les étudiants chez eux.

À la polyvalente Antoine-Brossard tout a commencé vers 9 h quand une cinquantaine d'étudiants ont refusé de laisser sortir les autres de la cafétéria. Ils se sont ensuite dirigés vers les classes pour demander aux étudiants de

sortir. Le même scénario s'est répété quelques minutes plus tard à La Magdeleine.

Pour justifier leur geste, les leaders étudiants ont soutenu qu'ils désiraient appuyer les professeurs dans leur action à la suite des offres gouvernementales.

Mais il faut préciser que la majorité des étudiants ne savaient absolument pas le motif de débrayage et à vrai dire n'ont fait aucun effort pour se renseigner.

Les policiers de Brossard et Laprairie ont été demandés sur les lieux dans le but de calmer les étudiants mais ils n'ont

pas eu à intervenir directement.

Le directeur d'Antoine-Brossard, M. Gabriel Lambert croit que quelques-uns de ses professeurs auraient encouragé les étudiants à débrayer. Il faut aussi mentionner que les professeurs s'étaient présentés à l'école jeudi matin sans leurs clés. Des membres de la direction ont donc dû aller ouvrir les portes des classes, ce qui a provoqué un peu de retard pour le début des cours.

Malgré quelques feux de poubelles et une fenêtre cassée à Antoine-Brossard les manifestations ont été plutôt calmes.



Après avoir cassé une fenêtre, les étudiants d'Antoine-Brossard ont manifesté calmement en attendant les autobus chargés de les ramener chez eux.

40 enfants gardés à la maison faute de locaux

par Andrée LEBEL

Une rencontre aura lieu au cours de la semaine entre les directeurs généraux et présidents de la Commission scolaire St-Exupéry et de la Régionale de Chambly afin de trouver un compromis pour permettre aux 40 enfants mésadaptés sociaux-affectifs de la Régionale d'avoir accès à l'école.

Ces étudiants de 14 à 17 ans sont gardés chez-eux depuis le début de l'année scolaire à cause d'un manque de locaux à la Régionale de Chambly.

Toutefois au cours de l'été, la Commission scolaire St-Exupéry avait offert l'école Ste-Rose à la Régionale de Chambly qui l'avait refusé. À ce moment, on croyait avoir suffisamment de locaux. Ce n'est que plus tard qu'il y a eu de nouvelles inscriptions.

Devant le refus de la Régionale de Chambly, St-Exupéry avait offert l'école Ste-Rose à la ville de Longueuil qui désire l'acheter pour la démolir et rebâtir un foyer pour personnes âgées.

L'école Ste-Rose a été fermée par St-Exupéry pour cause d'insalubrité. Cependant en y faisant certaines réparations au coût total de \$5,000, comme le propose Chambly, cette école pourrait accommoder une quaran-

taine d'élèves dans sa partie la moins détériorée.

St-Exupéry veut poursuivre ses pourparlers pour la vente à Longueuil mais est disposé à accommoder la Régionale de Chambly d'ici le 30 juin 1976 en permettant aux MSA d'occuper l'école Ste-Rose.

Les parents de ces enfants s'impatientent et souhaitent que l'entente soit ratifiée au plus tard cette semaine faute de quoi ils envisageront des mesures de pression.

la presse rive sud

LA PRESSE-RIVE SUD est publiée par La Presse, Limitée.
Les bureaux du service de la rédaction sont situés au 110, rue de La Barre, Édifice Le D'Assigny (métro Longueuil), Longueuil, Québec (J4K 1A3).

RÉDACTION : 651-0970
PUBLICITÉ-DÉTAIL : 285-7202
PUBLICITÉ GÉNÉRALE : 285-7306

Pour recevoir LA PRESSE, les résidents de la Rive sud doivent communiquer avec le service du tirage de LA PRESSE au 285-6911

La Presse Rive sud dessert les localités suivantes:

- | | | |
|-------------------|--------------------|----------------------|
| — Prévile | — Notre-Dame du | — St-Marc |
| — St-Lambert | — Sacré-Coeur | — St-Amable |
| — Greenfield Park | — Beloeil | — Ste-Julie |
| — Lemoyne | — St-Jean-Baptiste | — Laprairie |
| — Laffleche | — St-Hilaire | — Candiac |
| — St-Hubert | — Otterburn Park | — Côte Ste-Catherine |
| — Longueuil | — St-Damase | — Delson |
| — Notre-Dame de | — Ste-Madeleine | — Carignan |
| — Fatima | — Varennes | — Chambly |
| — Boucherville | — Verchères | — St-Bruno |
| — Brossard | — St-Roch | — St-Basile le Grand |
| | — St-Antoine | |

TÉLÉPHONE : 653-0251

Jean-Pierre Léveillé, o.d.

OPTOMÉTRISTE

1435, rue Roberval
Centre médical

Saint-Bruno, Qué.

Les villes chargent de 7 à 15 p.c. pour les arrérages de taxes

par Michel TURGEON

"Il serait injuste pour les citoyens qui paient leur compte de taxes dans les délais requis, qu'ils soient amenés en plus à défrayer les coûts du travail supplémentaire occasionné par les retardataires qui plus souvent qu'autrement sont des spéculateurs!

C'est ce que le directeur général de Longueuil, M. Fernand Poiré, a déclaré au représentant de La Presse qui lui avait demandé d'expliquer l'imposition d'un taux d'intérêts de 15 p.c., soit 1.25 p.c. par mois, sur tous les montants de taxes dus alors que la majorité des autres villes de la région

n'impose qu'un taux de 12 p.c. par année.

Il ressort en effet d'une enquête menée auprès des diverses administrations municipales de la Rive sud, qu'une quinzaine de villes imposent un taux d'intérêts de 12 p.c. alors qu'à peine quatre municipalités, Chambly, Lon-

gueuil, St - Amable ainsi que Ste - Madeleine Paroisse imposent un taux de 15 p.c.

Par ailleurs les dix autres municipalités consultées utilisent des taux fluctuant entre 7 p.c. et 11.5 p.c., St - Antoine - de - Padoue et St-Antoine - sur - le - Richelieu, 7 p.c.,

St - Marc, Verchères etc Greenfield - Park, 8 p.c., McMasterville, Ste Madeleine - Village ainsi que Delson, 10 p.c., Candiac 10.5 p.c. et finalement Lemoyne, 11.5 p.c.

Toutefois il semblerait qu'au moins deux municipalités songeraient à augmenter leur taux d'inté-

rêts. Outre Greenfield - Parc qui a fait part de son intention de porter le taux de 8 p.c. à 15 p.c. lors de sa dernière assemblée publique sur les comptes de l'année 1976, le conseil de Lemoyne discute actuellement les possibilités d'augmenter le taux à 12 p.c.

Le sondage a de plus établi que, dans la majorité des villes, une attention particulière est accordée aux cas d'assistés sociaux. Lors de la dernière assemblée publique à Lemoyne, le conseiller Grenier a insisté pour que l'administration municipale n'applique pas cette réglementation de façon cas-

sante. "Il ne s'agit pas de faire preuve de tolérance envers les contribuables qui ont les moyens de payer, mais de s'assurer que nous n'étranglons les petits propriétaires qui ne vivent que sur un maigre chèque de pension par exemple."

A Longueuil, le directeur général Poiré a convenu que le taux d'intérêt chargé est supérieur aux taux d'intérêts payés par la ville pour ses emprunts bancaires. "Les paiements effectués en retard par certains de nos contribuables nous occasionnent un surcroît de travail, envois de lettres, mises en demeure, etc. Non seulement nous ne voulons pas facturer l'ensemble des citoyens pour ces dépenses dont ils ne sont pas responsables mais nous n'avons pas non plus l'intention d'être une source de financement pour une poignée de spéculateurs".

M. Fernand Poiré conclut en soulignant que la très forte majorité des contribuables paient leur compte dans les délais légaux.

Retour en classe des étudiants à De Mortagne

par Andrée LEBEL

Le retour en classe s'est effectué sans aucun incident à la polyvalente De Mortagne hier matin. Tel que promis au comité de parents, deux membres de la Régionale de Chambly, M. Alphonse Pundzius, directeur général adjoint et M. Carol L'Italien, directeur du personnel, étaient présents dans l'école au moment de la rentrée.

On se souviendra que la semaine dernière, le comité d'école avait recommandé aux parents de garder leurs enfants à la maison jusqu'au 1er décembre. Cette position a cependant été réétudiée lors d'une réunion mercredi soir et les parents se sont prononcés en grande majorité pour le retour à l'école dès hier puisque les étudiants ont déjà perdu une semaine de cours.

La semaine dernière, le directeur général de la Régionale, M. Robert Belle-Isle avait recommandé à la direction de l'école De Mortagne de tenter un rapprochement avec les professeurs.

C'est ainsi qu'une rencontre informelle a eu lieu dimanche entre la direction et une centaine de professeurs. Le directeur de l'école, M. Jules Montreuil, appuyé par M. Belle-Isle, a alors proposé aux enseignants de nommer les chefs de groupe qui n'avaient pas été réaffectés à cause du conflit en juin dernier. D'autre part

la direction consentait à ce que le comité technique poursuive son étude du dossier tout en demandant aux enseignants de collaborer avec la firme de spécialistes chargée d'éclaircir les causes du conflit.

Les professeurs n'ont pas accepté cette offre et maintiennent leur position en exigeant le retour

des mutés. M. Belle-Isle s'est dit très déçu de cette réaction de même que le directeur de l'école M. Jules Montreuil qui croit sincèrement avoir prouvé sa bonne foi pour régler le conflit.

L'injonction qui devait être plaidé mercredi dernier ne l'a pas été même si 26 témoins avaient été as-

signés par le procureur de la Régionale de Chambly. "Nous avons gagné dit M. Belle-Isle, puisque l'injonction a été remise sine die." D'ailleurs une conférence de presse sera convoquée aujourd'hui ou demain par la Régionale pour faire état des nouvelles démarches entreprises en vue d'en arriver à un règlement.

Renaissance de l'Action civique à Saint-Hubert

par Michel TURGEON

Après plus de deux ans de sommeil, un groupe de citoyens relance l'Action civique à St-Hubert.

Formée à l'origine par le biais d'une subvention de la Compagnie des Jeunes Canadiens, faute de leadership, cette association avait tout simplement cessé d'exister jusqu'à ce qu'un groupe de citoyens décide de la faire renaître au cours d'une assem-

blée tenue jeudi dernier à St-Hubert.

L'assistance a d'ailleurs profité de cette rencontre pour élire un comité exécutif de sept membres dont le président est M. Pierre-Paul Ouellet.

Selon M. Louis Goudreault, membre de l'exécutif, l'Action civique se définit comme étant un groupe de pression qui jouera le rôle d'agent d'in-

formation et de comité de surveillance dans l'application des réglementations municipales.

"Notre objectif est de faire connaître aux contribuables tout ce qui se passe au niveau de la politique municipale, de les intéresser et de les impliquer.

"Il va de soi que notre action sera politique en ce sens que nous serons ame-

nés à plus ou moins court terme à faire des pressions sur le conseil. Ainsi nous nous apprêtons actuellement à soumettre une pétition aux élus concernant le problème de l'eau."

Pour le maire Boileau, cette décision de remettre sur pied l'Action civique un an avant l'élection municipale lui semble à tout le moins teintée de couleurs politiques.

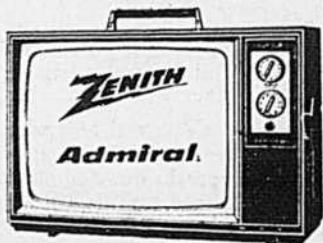
LOUEZ TÉLÉCOULEUR

Téléphonez-nous aujourd'hui pour recevoir votre télécouleur

677-8984

FAITES AFFAIRE AVEC UNE MAISON RESPONSABLE

Lessard la maison de la
TÉLÉVISION
2219, chemin Chambly, Longueuil



Appareils portatifs
\$17 \$20
et
par mois

Appareils consoles
\$28
par mois



Un deuxième hôpital ne changerait pas la situation

— Forget

par Andrée LABEL

Le deuxième hôpital sur la Rive sud, ce n'est pas pour demain. Malgré toutes les pressions des résidents de la région, le projet fait encore l'objet de discussions à l'intérieur du ministère des Affaires sociales et aucune décision ne semble être sur le point d'être prise.

"Je suis conscient de la situation de la Rive sud, avoue le ministre des Af-

fares sociales, M. Claude Forget. C'est pourquoi nous avons permis l'agrandissement de Charles-Lemoyne, l'organisation de services psychiatriques, etc. C'est aussi pourquoi j'ai pris la décision de multiplier les CLSC qui peuvent répondre à 90 p. cent de la demande des soins ambulants. C'est là un investissement considérable et un

effort pour rendre les soins accessibles à tous."

Les gens vont à Montréal

M. Forget refuse de croire que la Rive sud est l'une des régions les plus défavorisées du Québec en matière de soins hospitaliers. "Tout dépend de la façon de tracer les frontières, affirme le ministre. Il faut cesser de considérer le fleuve comme limite



"Je suis conscient de la situation qui prévaut sur la Rive sud..."

d'un territoire. Plusieurs personnes habitant la Rive sud sont habituées de recevoir des soins à Montréal et même un deuxième hôpital ne changerait pas la situation."

D'autre part, M. Forget se demande sérieusement si l'hôpital tel que conçu présentement saura répondre aux besoins de l'an 2000. En ce sens, il croit beaucoup plus aux CLSC pour les soins de première ligne.

Des sept CLSC prévus, seulement un, celui de Saint-Hubert, est présentement en opération. Toutefois, M. Forget fait remarquer que le temps d'implantation nécessaire pour un CLSC est de loin inférieur à celui requis pour un hôpital tout en demandant beaucoup moins d'investissements.

De \$30 à \$40 millions

"La construction d'un hôpital suppose un budget de \$30 à \$40 millions et entre cinq et sept ans du jour de son autorisation à sa mise en opération. Cela équivaut presque au budget d'immobilisation d'une année au Québec. Vous comprendrez alors qu'il faut être prudent avant d'autoriser une telle immobilisation."

"Et n'oubliez pas, poursuit le ministre, que nous avons fait des immobilisations importantes au cours des dernières années dans la région sud. Pensez aux

hôpitaux de Granby, St-Hyacinthe et Valleyfield. Sur le plan géographique la région est loin d'être défavorisée, à plus forte raison, si vous considérez la proximité de nombreux hôpitaux de Montréal."

Quant à ceux qui disent attendre un an ou un an et demi, pour subir une opération mineure à Charles-Lemoyne, M. Forget n'y croit pas. "J'aimerais bien étudier le dossier de ces gens. Souvent ils refusent de se faire opérer pendant l'été ou pendant les vacances de la famille. Nous avons fait un test dans plusieurs hôpitaux; on prenait la liste d'attente et téléphonait à tous pour leur demander d'entrer à l'hôpital dans un délai de 24 heures. Vous seriez étonnés de voir ceux qui étaient prêts."

Appui aux cliniques privées

En ce qui concerne les cliniques privées qui foisonnent sur la Rive sud, le ministre des Affaires sociales considère cette situation exemplaire. "On ne peut qu'encourager et féliciter les médecins qui prennent la responsabilité d'assurer la permanence des soins. D'ailleurs cela se fait partout en Europe et dans les autres provinces. Au Québec, il fut aussi un époque où les médecins faisaient leur cette

responsabilité et il n'y a aucune raison pour que ça ne se fasse plus. La Rive sud est privilégiée d'avoir vu s'organiser la profession médicale."

Situation d'attente

Le ministre des Affaires sociales nous assure qu'il est conscient que les CLSC et les cliniques privées ne remplaceront jamais un hôpital. Mais ces institutions en atténuent sans aucun doute l'urgence.

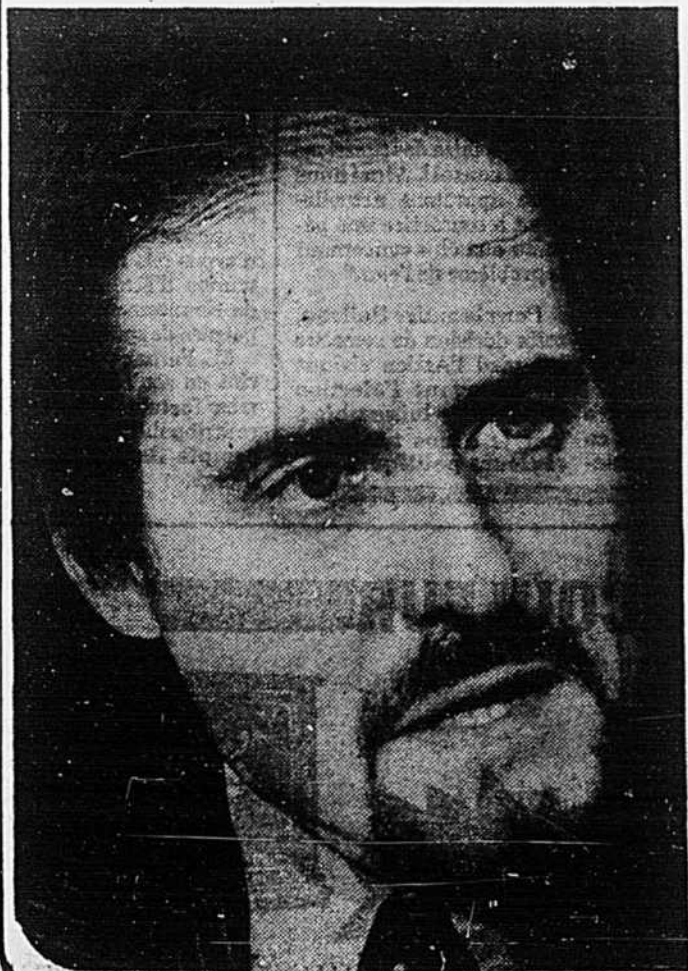
M. Forget dit comprendre l'impatience des gens de la Rive sud. Il précise toutefois: "La perception des besoins est une chose et les disponibilités financières sont une autre chose."

"Le deuxième hôpital sur la Rive sud est un dossier majeur au ministère des Affaires sociales. Il est en situation d'attente mais aussi de préparation."

Ce dossier n'est pas le seul prioritaire à Québec. Il y a aussi le futur hôpital de Sept-Îles, ville qui se développe rapidement tout en étant éloignée des services.

Ceux qui attendent le feu vert pour la construction du deuxième hôpital d'une semaine à l'autre doivent prendre leur mal en patience. Ce sera d'ici quelques années.

"... même un deuxième hôpital ne changerait pas la situation."



Où sont les blocs

La Ville de Lemoyne est à la recherche de ses blocs de ciment.

Elle avait aménagé une salle de loisirs dans le sous-sol d'une école locale en divisant celui-ci en deux par un mur fait de blocs de ciment.

A la suite d'une mésentente avec la Commission scolaire, le projet de salle fut discontinué. Bientôt, des employés municipaux s'amènèrent à l'école pour éliminer le mur et reprendre les blocs.

Ils constatèrent avec stupeur qu'il n'y avait plus de mur ni de blocs...

Couvre-feu à Lemoyne

A l'instar de quelques villes comme Longueuil et Brossard, la ville de Lemoyne a adopté un règlement de couvre-feu visant à enrayer le vandalisme et autres méfaits dans les endroits publics du ressort de son Service des loisirs.

Ce règlement touche les bâtiments, parcs, terrains de jeux et salles qui sont sous la responsabilité de ce service.

Il prévoit que ces endroits sont ouverts au public à partir de 9h30 et qu'ils doivent fermer à 23h30. Il interdit également le port d'arme offensives, la distribution de dépliants et l'usage de boissons alcooliques, sauf en cas d'autorisation expresse de la Ville.

Vente d'obligations de \$130,000 à Lemoyne

La Ville de Lemoyne vient de conclure une entente de gré à gré avec la maison Grenier et Ruel de Québec pour la diffusion d'une émission d'obligations de \$130,000.

Cette émission concerne le financement de deux règlements d'emprunt pour des travaux publics. L'accord est considéré comme une bonne affaire pour la Ville.

En effet, le loyer moyen (escompte payé à la firme plus le taux d'intérêt des obligations) est de 10.79 p. 100.

Quel détour!

La Société pour le progrès de la Rive sud a dû faire un détour pour parvenir à rejoindre l'économiste Joseph Chung, conférencier invité lors du colloque des maires de la Rive sud qui avait lieu aujourd'hui, à Candiac, sous ses auspices.

La SPRS annonçait, en effet, M. Chung comme étant un professeur de l'Université de Toronto, alors qu'en réalité, il est professeur de l'Université du Québec à Montréal.

Elle l'a quand même rejoint...

Bonne nouvelle

La commission scolaire de l'Argile bleue de Beloeil vient d'émettre un communiqué d'information.

Ce document vise à informer les media d'information qu'elle est à leur disposition pour leur donner de l'information.

...Un bon départ...

Un maire philosophe

Toute la rédaction sportive de LA PRESSE Rive sud est en émoi. Tout ceci à cause des pensées philosophiques et profondes qu'émet, au moment où l'on ne s'y attend pas, le maire Yvon Julien, de Boucherville.

Le confrère Pierre Gingras parlait au maire de la récupération par la ville des îles de Boucherville et de son nom qui pourrait aussi passer à l'histoire. M. Julien eut cette réponse qui mérite d'être retenue:

"Tout monument qu'on érige à sa propre gloire a toujours un socle bien fragile."

"C'est au boutte", de conclure Gingras qui, soit dit en passant, représente la section sportive de LA PRESSE Rive sud... puisqu'il en est le seul et unique rédacteur.

Hausse possible de la taxe d'eau à Chambly

Le Conseil municipal de Chambly a accepté, lors de sa dernière réunion, de défrayer 53 p. 100 des coûts de production de l'usine de filtration des eaux qui dessert cette ville ainsi que Richelieu et Marieville.

Le maire Gervais Désourdy a, à la suite de cette décision, laissé entendre qu'il faudra s'attendre à une augmentation des taxes d'eau, l'an prochain.

Service de gardiennes

Un projet d'Initiatives locales offre un service de gardiennes à domicile pour enfants ou personnes âgées, avec l'appui actif du Centre local des services communautaires (CLSC) de Longueuil-Est.

Ce service s'adresse aux familles à revenus faibles ou moyens, vivant à l'est du chemin Chambly, du côté du boulevard Rolland-Therrien.

Il est disponible du lundi au vendredi, le jour, dans des situations d'urgence: maladie, accident, grossesse, affaires personnelles, etc. Il suffit d'appeler au 463-1663.



**MERCURY
LINCOLN**

DES CAMIONS

ON EN A POUR VOUS

7 PICK-UP 1976
8 ECONOLINE 1976













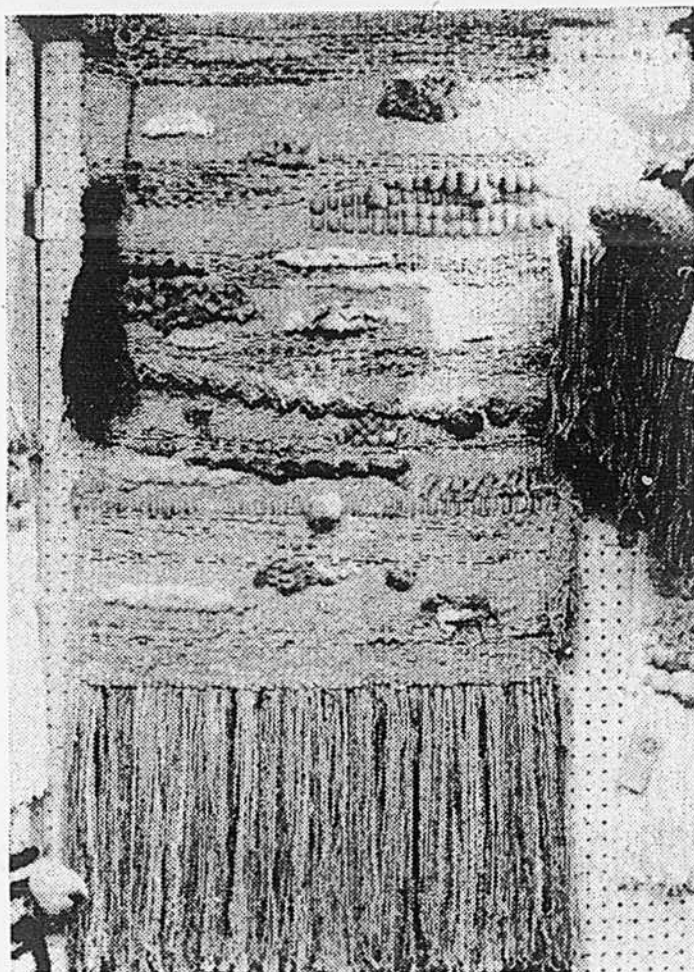

CAMIONS

142 boul. TASCHEREAU
Greenfield Park
Tél.: 671-6115

PIERRE
BRAULT
AUTOMOBILE LTÉE

RIVE SUD, MARDI 25 NOVEMBRE 1975

Plus de 5,000 personnes...



Gabrielle Clerk. Murale tissée. Laine parsemée de quelques brins de velours. Tons de bleu, beige pâle et blanc.

photos Yves Beauchamp LA PRESSE

par Hélène
ARCHAMBAULT

Une profusion d'œuvres de qualité, fabriquées et conçues par 80 des 125 membres de l'Association des Artisans du Richelieu.

Un bilan très positif puisque 5,000 à 6,000 personnes ont circulé pendant toute la fin de

semaine dernière pendant laquelle se tenait la troisième exposition annuelle de l'organisme.

Des visiteurs d'un peu partout: des États-Unis, de la métropole, quelques canadiens anglais, des gens du Québec et la population locale se pressaient dans les allées de la vaste salle de la vallée du Richelieu

où étaient disposés différents kiosques.

Murales, céramiques, sculpture, tissage, batik, cuir, gravure, poterie, poupées, macramée, bois ouvré, etc. Pour tous les goûts et pour toutes les bourses en cette période d'inflation qui n'empêche tout de même pas Noël d'arriver.

Mme Rita Lareau, présiden-

te de l'Association soutient que cette initiative annuelle aura permis encore cette année aux artisans qui ne peuvent pas écouler leur production sur une grande échelle, de se faire connaître et de diffuser leurs œuvres avec une plus grande facilité.

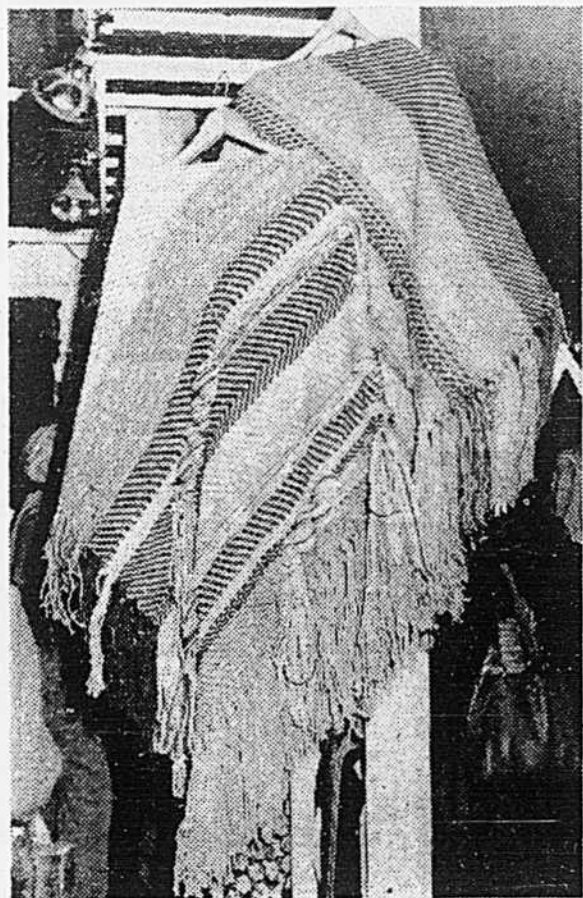
Initiative trop courte et trop peu fréquente même si elle

n'est pas sans rappeler l'animation des places publiques d'autrefois. Époque où tout était fabriqué sur place et pendant laquelle la méfiance n'obligeait pas l'acheteur à soulever les objets en étalage par crainte d'y trouver une malencontreuse étiquette "Made in...". Cette époque ressuscitera sans doute à nouveau l'an prochain, le temps de concevoir à nouveau des créations québécoises "pure laine", signées par des gens de chez vous.



5,000 à 6,000 personnes ont visité l'exposition des artisans du Richelieu qui s'est tenue en fin de semaine. 80 exposants ont pu diffuser leur production.

pour les artisans du Richelieu



Les "punchoes"
d'Héloïse Bilodeau.
100 pour cent laine
ou "camel" tissé.
Des tons de beige,
gris et rouge.



Jean-Guy Lareau.
Coq en céramique.
Façonné dans la
glaise. De la
barbotine délayée
avec de l'eau joint les
morceaux de la pièce
entre eux. Après le
montage l'objet a dû
subir une période de
séchage de deux
mois. La peinture est
en émail: des
glacures noires ou
"bronze".

"Compétition déloyale"

La CTRS opère des circuits déjà desservis par Métropolitain Sud

par Michel Turgeon

"À l'aide des deniers publics, la CTRS vient faire une compétition déloyale à Métropolitain Sud sur des circuits opérés depuis de nombreuses années, ce qui a pour effet de forcer notre employeur à mettre des chauffeurs à pied."

C'est ce qui ressort d'une entrevue que le président du syndicat des employés de cette compa-

gnie, M. Adrien Lefort, a accordée à La Presse suite à la diffusion d'une note de protestation dans ce sens.

Selon M. Lefort, il est inacceptable qu'une entreprise financée à même l'argent des contribuables viennent faire une compétition à une compagnie privée sans expropriation préalable. "À date pas moins de dix chauffeurs ont été mis à pied depuis l'inauguration des nou-

veaux circuits de la commission."

Lors de la prise en charge de Chambly Transport, les employés de cette compagnie ont pu jouir des droits qui leur sont accordés par l'article 36 du Code du travail, passant en bloc au service de la nouvelle commission tout en gardant leurs droits et privilèges. Toutefois dans ce cas-ci, la loi 84 créant la CTRS ne prévoit pas l'expropriation en

partie de Métropolitain Sud ce qui a pour effet de brimer les travailleurs congédiés qui ne peuvent exiger d'être réengagés par la commission avec les droits et privilèges de leur convention.

Le syndicat a donc décidé de dénoncer la loi 84 et prie instamment le gouvernement d'apporter les correctifs voulus pour que l'amélioration du service de transport en commun sur la Rive sud ne se fasse

pas sur le dos des travailleurs.

Pour M. Jean-Jacques Lemieux, président de la CTRS, il est vraiment dommage que l'expansion du service ait entraîné une diminution telle que Métropolitain a dû mettre à pied un aussi grand nombre de chauffeurs.

"Nous ne pouvons que regretter cette situation mais il demeure que nous avons agi en conformité avec la loi et rien n'empêche quiconque de présenter une contestation devant la CTQ."

En effet, selon l'article 39 de cette loi, la commission peut exproprier toute entreprise qui fait affaire en tout ou en grande partie sur son territoire. "Il est très clair que cette clause ne peut s'appliquer à Métropolitain Sud qui n'effectue qu'une partie

infime de son service sur notre territoire."

"Pour ce qui est des chauffeurs congédiés, vous comprendrez qu'il ne peut être question actuellement de leur accorder le statut des chauffeurs de Chambly Transport. Nous ne pouvons favoriser leur engagement exclusif mais il n'est pas question de refuser leur candidature s'ils acceptent de venir travailler chez nous à nos conditions."

M. Lemieux conclue en soulignant que la Commission des Transports du Québec sera appelée d'ici le début de 1976 à se prononcer sur les oppositions de cette compagnie devant l'inauguration des nouveaux circuits dans le secteur ouest de la Rive sud. "Il pourrait alors être question du cas de ces mises à pied."

La CTRS garde son monopole entre la Rive sud et Montréal

par Michel Turgeon

Malgré l'appui officiel des municipalités du secteur et l'insistance de la clientèle et des autres citoyens, la Commission de Transports du Québec rejette la demande de la compagnie C. Monette & Fils de Delson de se rendre à Montréal via le pont Champlain.

C'est ce qui ressort de la décision des commissaires rendue publique au début du mois au grand désarroi des officiers de la compagnie Monette. "Nous avons soumis cette requête à la commission conformément aux demandes de villes que nous desservons", a souligné M. Claude Monette.

"Pour les résidents de Ste-Catherine, Candiac, LaPrairie et Delson, le service aurait été plus avantageux compte tenu de la réduction des coûts et du temps de transit."

Malgré la vive déception des administrateurs, il n'est pas question que cette décision soit portée en appel.

Le président de la compagnie de transport a par ailleurs déploré l'attitude des instances gouvernementales qui ne font à peu près rien pour réduire la circulation automobile en direction de Montréal. "Alors que nous soumettons un projet permettant la croissance des utilisateurs des modes de transport en commun sur le pont Champlain réduisant ainsi le nombre de véhicules automobiles la commission rejette notre requête."

Pour le président de la CTRS, M. Jean-Jacques Lemieux, cette décision de la CTQ a pour effet direct d'assurer une protection sur tout le territoire de Brossard où Monette voulait offrir un service à une partie des résidents.

"Nous ne pouvons permettre que de nouvelles compagnies desservent une partie de notre territoire, d'autant plus que nous serions obligés à court terme de les exproprier. Toutefois si la preuve était faite que notre service dans ce secteur est inadéquat, la commission nous obligerait à l'amélio-

rer avant de laisser intervenir une entreprise privée."

En ce qui concerne la CTCUM, elle a basé son opposition sur le fait que l'acceptation de cette requête ferait subir une baisse de clientèle à l'entreprise publique qui opère déjà la station de métro de Longueuil à perte.

MOINS CHÈRE QU'UNE RABBIT, RAPIDE COMME UNE CIVIC, ELLE A UN SIÈGE ARRIÈRE PLUS LARGE QUE CELUI D'UNE PACER.



RENAULT 5

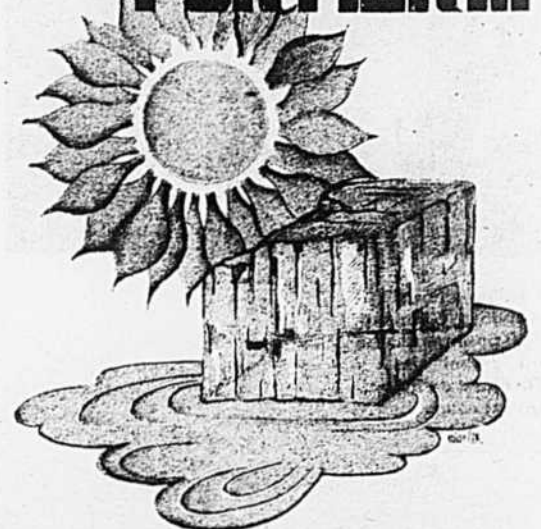
LA RENAULT 5 EST ARRIVÉE. FAITES-EN L'ESSAI CHEZ

CENTRE RENAULT DE LA RIVE SUD

PARIS AUTO INC.

825, BOUL. TASCHEREAU, GREENFIELD PARK
875-6857 672-6660

**ni chaud
ni froid avec
les services
d'experts
FORTIER...**



RENOVATION OU CONSTRUCTION DE RESIDENCES, COMMERCES, BUREAUX OU INDUSTRIES, VOYEZ FORTIER POUR LE CHAUFFAGE, LA CLIMATISATION, LA VENTILATION, L'HUMIDIFICATION, L'ELECTRICITE, L'ENTRETIEN PREVENTIF, ETC.



Fortier & Freres Ltee

4575, BOUL. LAURIE
Quebec

janic

1 Place du Commerce
Ville Brossard

Style individuelle et personnelle

Coiffure pour hommes

Le groupe des artisans
LA BOULÈRE D'ART

présente leur exposition - cadeaux

au Centre Culturel de Belloeil

600, boul. Richelieu

Les 29 et 30 novembre

de 12 h à 22 h



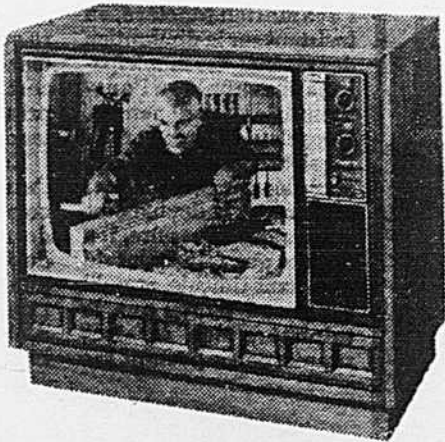
ARTISAN

Laissez-nous vous conseiller

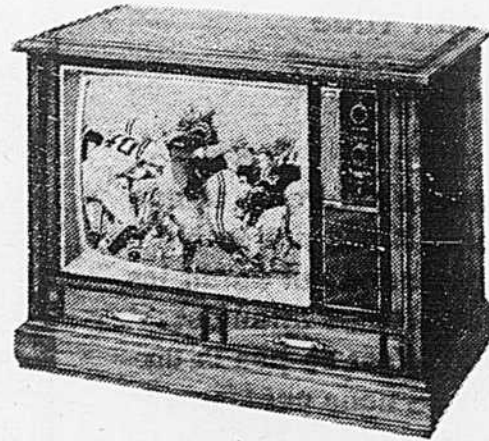
TÉLÉVISEURS-COULEUR PANASONIC QUATRECOLOR

Tous ces téléviseurs bénéficient des perfectionnements techniques suivants :

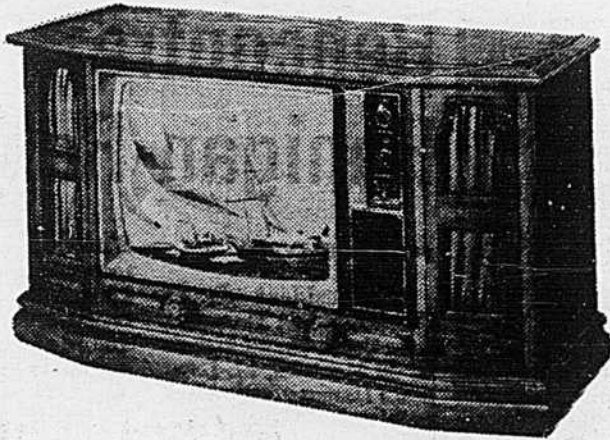
- Châssis modulaire entièrement transistorisé, comprenant 5 plaques de circuits enfichées faciles à remplacer ou à vérifier.
- La seule lampe contenue dans le circuit est la lampe-écran. Le circuit contient des ensembles intégrés.
- Lampe-écran à matrice à fond noir avec bande de séparation négative. Le système "110°" permet de meilleurs contrastes et une séparation des couleurs plus nette.
- Dispositif Q-Lock permettant le réglage simultané et instantané de la couleur, des nuances, des contrastes et de la luminosité, et s'ajustant automatiquement aux variations dues aux changements de programme ou de chaîne.



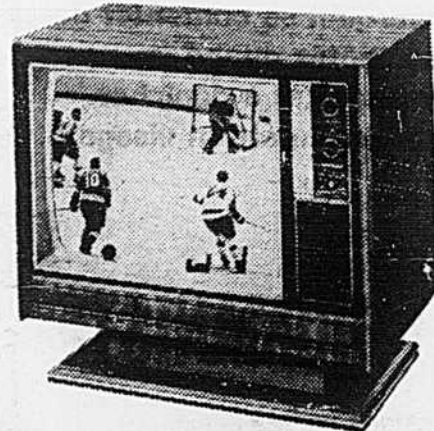
Modèle PC-2640. Ecran de 26 po. AFT. Console de style moderne, fini noyer.



Modèle PC-2643. Ecran de 26 po. AFT. Commande de finesse d'image. Prise pour câble ou antenne communautaire. Meuble de style méditerranéen.



Modèle PC-2645, PC-2645 R. Ecran de 26 po. AFT. Lampe-image Ultra-Pana-Matrix. Télécommande sans fil (PC 2645 R seulement). Ebénisterie de style provincial espagnol.



Modèle PC-2641, écran de 26 po. AFT. Commande de finesse d'image. Ebénisterie de style moderne sur base pivotante.



ATELIERS **BROSSEAU**
ELECTRONIQUES INC.

3256, GRANDE-ALLÉE, SAINT-HUBERT

TÉL.: 678-3430



Les municipalités devront forcer la main aux politiciens

par Gilbert LAVOIE

Les maires des municipalités du Québec pourraient bien et "devront" même prendre une part active aux élections provinciales, pour forcer les partis politiques et le pro-

chain gouvernement à modifier le partage de l'assiette fiscale, et à leur accorder de nouveaux revenus.

Tel est l'avertissement qu'a lancé le président de l'Union des conseils de

comté du Québec et maire de Verchères, M. Jean-Marie Moreau, après avoir déploré devant la Société pour le Progrès de la Rive sud, les problèmes financiers croissants des municipalités. "Sans vou-

loir parler au nom de l'exécutif de l'Union des conseils de comté, je pense que les municipalités devront agir" a déclaré M. Moreau à LA PRESSE, en précisant que la ques-

tion a déjà été soulevée au sein de l'organisme dont il préside les destinées.

Le maire de Verchères a dit ignorer l'opinion de l'Union des municipalités du Québec à ce sujet, mais il a déclaré que les "préjugés" qui séparaient autrefois les deux organismes sont disparus, que les problèmes financiers de leurs membres sont similaires, et qu'une plus grande collaboration est désormais possible.

"Une situation insupportable"

Au cours de son exposé devant la SPRS, M. Moreau a fait l'historique des lois régissant la fiscalité et l'évaluation foncière, en insistant sur la diminution des revenus des municipalités par rapport à l'augmentation des dépenses. Rappelant la large part de l'assiette fiscale foncière accordée aux commissions scolaires et la double évaluation qui en résulte, il a déclaré que cela "tient du plus haut ridicule, et qu'il est grand temps que le ministère des Affaires municipales prenne ses

responsabilités en matière d'évaluation afin d'éviter aux contribuables une situation injuste et insupportable."

À titre de solution, M. Moreau a demandé que l'impôt foncier soit remis en exclusivité aux municipalités, que l'on permette aux contribuables de déduire de l'impôt fédéral et provincial, ce qu'ils paient à leurs municipalités, et que le gouvernement provincial partage la taxe sur le carburant avec les municipalités "puisque il ne se gêne pas pour leur refiler l'entretien de plusieurs routes." Il a également réclamé une révision de la loi sur l'évaluation foncière afin de permettre une taxe sur les biens-fonds de certaines grandes entreprises aujourd'hui exemptes de toute évaluation.

Enfin le président de l'union des conseils de comté estime que l'on devrait améliorer le mode de financement des dépenses municipales notamment par l'émission d'obligations non taxables.

Vous êtes-vous déjà arrêté à compter les soirées inutiles passées en compagnie de quelqu'un qui vous plaisait plus ou moins?

Pourquoi continuer à perdre ce temps précieux? Ne serait-il pas préférable de rencontrer une personne qui aurait les mêmes goûts, les mêmes affinités: former un couple! N'est-ce pas là un idéal que chacun de nous caresse au fond de son coeur?

Non, ce n'est pas démodé ou vieux jeu que de rechercher l'âme soeur, c'est plutôt logique! Pourquoi se contenter de n'importe qui à ses côtés quand un organisme peut vous aider à dénicher cette personne qui donnerait un visage à vos rêves?

L'INSTITUT HUMANISTE

ouvre toutes grandes ses portes à vous, chers amis, qui avez compris que le partage est essentiel dans la vie!

COMPOSEZ

845-9161

OU ENCORE VENEZ NOUS VOIR!

OUVERT AUJOURD'HUI DE 10h00 a.m. à 9h00 p.m.



Corele Hutchison
FONDATRICE

LE PLUS GRAND CENTRE DE RENCONTRES AU CANADA

INSTITUT HUMANISTE ASTRO CLUB

1700, RUE BERRI
Palais du Commerce,
Suite 24

845-9161

67 est, rue SAINT-CYRILLE
QUÉBEC

529-8131

428, rue RIDEAU, OTTAWA

232-4239

Public Reporting

Double tarif

Rencontre Hanigan-Robidas

par Gilbert LAVOIE

Le président de la Commission de Transport de la Communauté Urbaine de Montréal, M. Lawrence Hanigan, rencontrera le maire de Longueuil, M. Marcel Robidas, au début du mois de décembre, pour discuter de l'abolition éventuelle du double tarif entre la Commission de Transport de la Rive sud et la CTCUM.

Malgré le rejet, par le conseil de la CUM, de sa résolution demandant l'établissement d'une correspondance entre les deux organismes, M. Robidas a décidé de revenir à la charge après avoir pris connaissance des déclarations de M. Hanigan et de certains maires de banlieue qui se sont dits favorables à l'étude des coûts

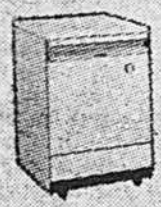
d'un tel système de correspondance. Le maire de Longueuil a demandé une rencontre avec le président de la CTCUM à ce sujet, et ce dernier vient de faire savoir à LA PRESSE qu'il "entend bien rencontrer M. Robidas immédiatement après l'étude du budget de la CUM qui doit prendre fin le 5 décembre". Il serait illusoire d'espérer une entente sur l'abolition du double tarif de cette rencontre, qui pourrait cependant amener une étude scientifique des coûts de l'établissement d'une correspondance pour les usagers de la CTRS qui utilisent le métro. Tel est du moins le désir du maire de Longueuil qui veut savoir combien une telle décision pourrait coûter à sa ville, afin de prendre les décisions appropriées.



GAGNEZ

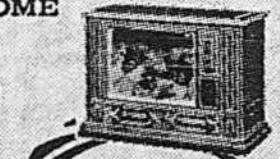
MAYTAG

ELECTROHOME



1er PRIX
Téléviseur couleur
Electrohome
Valeur **\$999⁹⁵**

2e PRIX
Lavé-vaisselle
Maytag
Valeur **\$599⁹⁵**



PROCHAIN TIRAGE:
VENDREDI
28 NOVEMBRE 1975 à 0h.
2500, boul. Taschereau
Ville Lemoyne

VOICI CE QUE VOUS AVEZ À FAIRE:
Avec chaque \$5.00 d'achat dans nos 7 supermarchés — la caissière vous remettra un coupon de participation. Avec chaque achat de produits **COORINATION** la caissière vous remettra un coupon de participation pour chacun des produits. Remplissez-le en y inscrivant vos noms, adresses et numéros de téléphone et déposez-le dans le boîtier à n'importe quel de nos 7 supermarchés.



RIZ
"MINUTE RICE"
Bte 48 oz
\$2¹⁹



DÉTERSIF
liquide pour
la vaisselle
"JET"
Bout. 32 oz
59¢

Mélange à soupe
poulet et nouilles
"LIPTON"
Bte 5 ENV. **79¢**



BROCOLI
frais importé États-Unis
paquet original
CH. **49¢**

Détersif EN POUDRE
"OXYDOL"
Format familial
Bte 5 lb
\$1⁹⁹



Sauce
B.B.Q.
"GAZA"
(bte 14 oz + 5 oz gratuit)
Bte 19 oz **29¢**

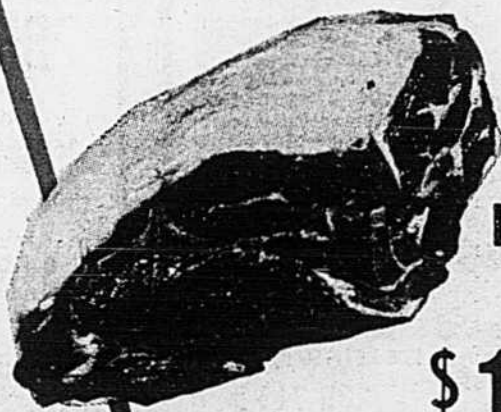
Farine
tout-usage
"Robin Hood"
Sac 7 lb **\$1¹⁹**
Sac 10 lb **\$1⁶⁹**



SACS
à ordures
GLAD
extérieur
26" x 36"
Cel. 20
1⁹⁹



Pâtes
alimentaires
"SPLENDOR"
Spaghetti, macaroni coupe
Cel. 2 lb **49¢**



RÔTI
DE PORC
bout du filet
\$1²⁸
(2 à 3 lb) **LB**

7 MAGASINS
POUR MIEUX VOUS SERVIR

- 2786, rue de Lyon, Longueuil
- 600, boulevard Ste-Foy, Longueuil
- 189, rue Saint-Jean, Longueuil
- 2500, boulevard Taschereau, Ville Lemoyne
- 3130, Montée St-Hubert, St-Hubert
- 7, rue Rabastalière, Saint-Bruno
- 280, Fort St-Louis, Place la Seigneurie, Boucherville

- QUALITÉ
- BAS PRIX
- SERVICE COURTOIS

HEURES D'AFFAIRES
Lundi — mercredi
9 h a.m. — 6 h p.m.
Jeudi — vendredi
9 h a.m. — 9 h p.m.
Samedi 9 h a.m. — 5 h p.m.

Nous nous réservons le droit de limiter les quantités dans tous les rayons et de corriger les prix incorrects résultant d'une erreur d'impression. Aucun détailant ne sera servi — spéciaux du 25 au 29 novembre 75 inclusivement.

La Cour provinciale de Longueuil sera copiée ailleurs

par Germain TARDIF

Après un an d'essai, tout indique que la Cour provinciale de Longueuil est une expérience qui s'est avérée concluante et qu'en plus d'étendre éventuellement sa juridiction à d'autres villes de la région, elle servira d'exemple à l'établissement de Cours semblables dans d'autres régions du Québec.

C'est ce qui ressort des propos émis par le juge Pierre-Paul Langis, titulaire permanent de ce tribunal, et par Me Jean-Yves Bergeron, le directeur du greffe.

Instituée en octobre 1974, la Cour provinciale de Longueuil est une expérience-pilote menée par le ministère québécois de la Justice, après entente avec les trois villes de Longueuil, Greenfield Park et Saint-Hubert, pour remplacer les Cours municipales de ces trois villes.

Le but visé par le ministère, dans cette innovation, était triple:

- uniformiser les lois et règlements municipaux, de même que l'application de la procédure, notamment en ce qui concerne les amendes;
- rendre la justice géo-

graphiquement et financièrement plus accessible à tout le monde;

— enlever aux villes le fardeau de l'administration de la justice en matière municipale avec ce que tout cela comporte de dépenses.

"Succursale" de Montréal

La Cour provinciale de Longueuil est, en quelque sorte, une succursale de la Cour supérieure de Montréal, le territoire où elle a juridiction constituant une division du district judiciaire de Montréal.

Advenant la création d'un district judiciaire autonome pour la Rive sud, projet qui fait présentement l'objet d'études sérieuses, la Cour provinciale sera intégrée à ce district.

Le champ d'activité de la Cour provinciale est vaste. Elle s'occupe, notamment:

- des règlements généraux des municipalités tels ceux du zonage, de la construction, des bruits, des taxes d'affaires, etc.;
- des infractions au Code de la route ou aux règlements municipaux de circulation et de stationnement;

- de certaines infractions au Code criminel: voies de fait, vagabondage ou autres;
- des petites créances;
- de cas relevant de la Cour du bien-être social;
- de plaintes privées;
- du service de libération conditionnelle des adultes.

Où vont les amendes?

Dans les cas d'infractions aux règlements de la circulation ou du stationnement, les villes qui ont émis des contraventions reçoivent 75 p. 100 des amendes perçues avant la comparution. 25 p. 100 restent au ministère pour défrayer l'administration.

S'il y a comparution et procédures, la Ville ne reçoit rien.

Dans les autres cas comportant amendes perçables par la Ville, celle-ci reçoit 100 p. 100 des sommes perçues sur préavis (avant les procédures) et 50 p. 100 si l'affaire va jusqu'en Cour.

Me Bergeron signale que, dans les cas d'infractions aux règlements de la circulation ou du stationnement, 20 à 25 p. 100 d'entre eux seulement parviennent jusqu'à la Cour.

Fonctionnement

Lorsque l'automobiliste reçoit une contravention, explique M. Bergeron, il peut la payer dans toute banque ou caisse populaire située au Québec, dans un délai de 48 heures.

S'il ne le fait pas, il recevra un avis préalable qui comporte des frais additionnels et il aura dix jours pour contester ou payer l'amende et les frais dans une banque ou dans une Caisse populaire.

S'il ne le fait pas, il recevra un avis de comparution et les procédures normales s'ensuivront.

En tout temps, durant cette période de 10 jours, l'automobiliste peut adresser des remarques sur sa non-culpabilité au Bureau du code de la route du ministère de la Justice.

Ces remarques seront étudiées et, si elles sont jugées valables, l'accusation sera retirée.

La Cour provinciale a un juge permanent en division pénale, le juge Langis.

Dans les autres divisions telles que celle des petites créances, des juges itinérants du district de Montréal font la relève.

La division des petites créances est fort importante. Elle a entendu 2,280 réclamations en 1973 et 2,623 en 1974. On

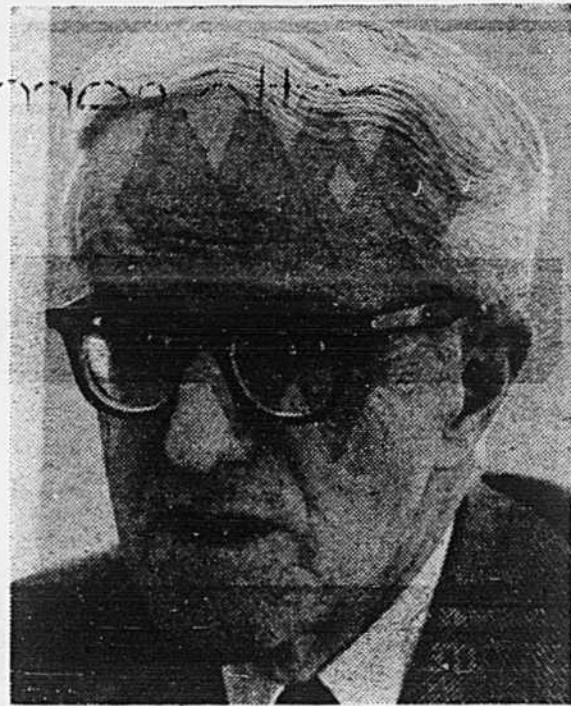


photo Michel Gravel

Le juge Pierre-Paul Langis, de la Cour provinciale de Longueuil.

prévoit dépasser ce chiffre en 1975.

Cette division existait avant la création de la Cour provinciale à laquelle elle a été rattachée par la suite.

Quelques villes de la Rive sud, devant le succès de la Cour provinciale et la satisfaction des trois administrations qui y ont adhéré, ont formulé des demandes d'adhésion.

Ces demandes sont à l'étude mais le ministère de la Justice se borne présentement à bien rôder le système et préfère procéder par étapes.

De toute façon, selon le juge Langis, l'adhésion d'autres villes au projet nécessitera une augmentation du personnel de la Cour provinciale qui, présentement, est passablement limité.

PETITES annonces

611 Femmes et filles demandées

381 Bureaux à louer

381 Bureaux à louer

COMMANDES 285-7111
de lundi au vendredi de 9 h à 17 h
POUR CHANGER
OU ANNULER 285-7285
de lundi au vendredi de 9 h à 16 h 30

la presse

Chambly

Election complémentaire

par Michel TURGEON

Suite à de longues discussions, le conseil de Chambly a décrété la tenue d'une élection complémentaire le 14 décembre prochain, entre 9:00 et 18:00 heures pour remplir le poste de conseiller, laissé vacant par la démission de M. David Nassif au lendemain du scrutin du deux novembre dernier.

Au cours d'une assemblée spéciale, les membres du conseil ont voté majoritairement une résolution décrétant la tenue de cette élection complémentaire plutôt que la nomination d'office telle que permise par la loi des cités et villes.

Le maire Gervais Desourdy, à l'instar du conseiller Luc Tremblay, avait fait connaître sa position de façon très claire, rejetant à toute fin utile la nomination d'un individu pour une aussi longue période de temps. «Je ne crois pas qu'il relève de nos responsabilités de nous substituer à la population.»

Le conseiller Florès a suggéré aux autres membres du conseil d'oublier la lettre de démission de M. Nassif ce qui équivaldrait à nommer une personne qui avait déjà été mandatée par la population pour occuper ce rôle. La proposition n'ayant

pas été secondée, M. Florès s'est rallié à la majorité.

Selon le conseiller Gauthier, il semblerait que les autres élus ont tous soumis le nom d'une personne qu'ils jugeaient capable de remplir le poste; ces propositions ont été soumises lors des premières rencontres du conseil afin d'épargner les quelque \$2,500.00 dollars que pourrait coûter une telle élection à la ville et surtout afin de s'assurer des qualités d'administrateur du futur conseiller.

Comme il n'a pas été possible de s'entendre sur un choix unique, une proposition du conseiller Gauthier a finalement été adoptée à la majorité.

Miss 500
SPÉCIALISTES EN RECRUTEMENT
SECRÉTAIRES
DACTYLOS
"KEYPUNCH"
PERSONNEL DE COMPTABILITÉ
OPÉRATRICES DE MACHINES
COMPTABLES
aucuns frais à la candidate
RIVE SUD
426 Victoria, St-Lambert
288-3500
Mecredis et jeudis
5 pm à 9 pm
SIÈGE CENTRAL
625 Président Kennedy
suite 1607
lundi au vendredi
9 am à 5 pm

POURQUOI VOUS
CASSER LA TÊTE?
LES PETITES ANNONCES
285-7111

la presse



BUREAUX À LOUER

250 pi. ca. 350 pi. ca. 500 pi. ca.
800 pi. ca. 1,000 pi. ca. 3,500 pi. ca.

945, boulevard Taschereau
Longueuil

JOUR: 674-1577, 525-4141
SOIR: 678-8486

Culture québécoise

Les usagers de la bibliothèque municipale de Longueuil peuvent maintenant consulter ou emprunter — à la bibliothèque centrale, au Centre culturel, un des 133 volumes de la collection de la Société d'histoire de Longueuil. On y retrouve des ouvrages à caractère historique et des volumes littéraires ou généraux sur le Québec et la culture québécoise.

Spectacle

Le samedi 29 novembre à 20h30, spectacle de Plume Latraverse au Cegep Edouard-Montpetit. Le prix du billet est de \$4 et on peut s'en procurer au magasin Bo Jeans au 127 ouest, rue St-Charles à Longueuil, tél. 674-8563. Il reste encore de bons billets.

Fourrures et mode

Le samedi 29 nov. à 20 h, à l'école Tournesol au 2515, rue Boulogne à Longueuil, présentation des fourrures 1976 de Gilles Perron Inc. et défilé de Mode de la boutique Doris, suivie d'une soirée bavaroise. Malheureusement, les billets se font très rares.

Si vous aimez le rock

Le 14 décembre à 20 heures, le groupe Pollen donnera un spectacle de rock progressif au Cegep

Edouard-Montpetit au 945, chemin de Chambly. Les billets sont en vente au Cegep et coûtent \$3.00. Information: Ronny Berger au 670-5497.

Mini-retraite

Le Père Paul-Emile Legault sera au Centre communautaire St-Louis, rue Claude-Dauzat, à Boucherville, les 30 nov., 1, 2 et 3 déc. Un des sujets de ces rencontres sera "Au bout de la grisaille une oasis..." Information Mme Guay 655-9627.

Les libéraux vous invitent

L'Association libérale du comté de Laprairie aura sa danse annuelle le samedi 29 novembre à 20h à la polyvalente Antoine-Brossard au 3055, boul. Rome à Brossard. Sous la présidence du ministre d'Etat aux Transports et aux Finances, M. Paul Berthiaume, et son épouse, la soirée sera animée par Christian Lavoie et l'orchestre d'Harry Tinker. Le prix des billets est de \$2.50 par personne. Information 672-9516.

Encouragez les jeunes hockeyeurs

Le samedi 29 nov. à 20 h, au sous-sol de l'église Notre-Dame-de-Fatima au 45, rue de l'Église à Longueuil, danse annuelle du club sportif "Les

Voyageurs de Longueuil". L'admission est de \$2.50 par personne et il y aura permis de la S.A.Q. Les billets sont en vente chez M. Roger Proulx au 189, rue Léo, tél. 677-7466, ou à la porte le 29 nov.

Bazar

Les Filles d'Isabelle, section N.-D.-de-la-Garde, auront leur bazar les 27, 28 et 29 nov. au sous-sol N.-D.-de-Grâces, rue Bourassa à Longueuil. Information: Mme Eva LaBarre 679-3955.

Le twist, vous vous en souvenez?

Il y aura danse des années 1950-1960 à la polyvalente De Mortagne, angle boul. Montarville et De Mortagne, le 6 déc. de 20h30 à 1h30. La musique sera assurée par Ray Caza et son ensemble. Cette soirée est organisée par le Comité de Financement des Loisirs de Boucherville. Il y aura permis de la S.A.Q. et le billet coûte \$3.00; pour en obtenir voir vos représentants auprès du Comité ou appeler M. Roland Côté à 655-1912.

Ski de fond à St-Bruno

Le Club de Ski de fond Mont-Bruno vous invite à sa soirée d'information le 26 novembre à 20 h à la salle du conseil de l'Hôtel de Ville, rue Montarville. On vous y présentera un film de 30mm sur le ski de fond évidemment et vous pourrez déguster du vin et des fromages. Inf. Phil Catellier 653-9425 ou Barrie Bonner 653-0362.

Montreal Trust services immobiliers

Centre Commercial Jacques Cartier
1401 chem. Chambly, Longueuil

651-1000

Pierre Dupuy 651-0379
Roger Gaudet 679-8694

On s'en fait autant que vous pour votre argent.

GRANDE VENTE DE BOEUF EN GROS POUR LE CONSOMMATEUR

STEAK HACHÉ 10 LB ET PLUS en achetant 6 sacs de 10 lb	69¢	75¢ lb	T-BONE comp. environ 20 à 25 lb	109 lb
POINTE DE SURLONGE COMP.		99¢ lb	BAS RONDE comp.	109 lb
BOSTON comp. Désossé de 10 à 15 lb		99¢ lb	SPENCER comp.	109 lb
STEAK DE RONDE compl.		99¢ lb	CHOP DE VEAU	119 lb
RIB STEAK compl.		99¢ lb		

DERRIÈRE DE BOEUF comp., de MARQUE ROUGE NO A1 OU A2

POUR LE CONGÉLATEUR. PRIX SPÉCIAL SEULEMENT PAR QUARTIER DE BOEUF.

WESTERN BEEF SUPPLY

1837 boul. TASCHEREAU blvd.

POUR INFORMATIONS: 674-8895 (COIN CURÉ-POIRIER) LONGUEUIL

NOTRE BOEUF nous parvient d'établissement Inspection Fédéral

COURS DE NUTRITION ET D'ART CULINAIRE

donnés par:

MARGO BOURQUE, diététiste, p.
SUZANNE POULIN, conseillère en art culinaire.

les mercredis: du 7 janvier au 10 mars 76
après-midi: de 1h30 à 3h30
soirée: de 7 h 30 à 9 h 30

sujets:
aliments sains, budget, repas de la famille
coupes de viande, fruits de mer, réceptions

INSCRIPTION

du 19 novembre au 12 décembre 1975.
au bureau de BOURQUE & ASSOCIÉS

1495, rue Roberval, suite 1, Saint-Bruno.

Prix: \$35.00 Information: 653-4012

La Caisse Pop de Saint-Bruno

En huit ans l'actif est passé de \$2 à \$12 millions

par Lucien RIVARD

Au cours des huit dernières années, la Caisse populaire de Saint-Bruno a connu une croissance accélérée qui lui a permis de faire passer son actif de \$2 à \$12 millions, et ce, en dépit des périodes difficiles de ces dernières années.

Le rapport financier pour l'exercice qui s'est terminé le 31 août dernier, rapport qui sera soumis aux sociétaires lundi prochain, fait état d'un actif se chiffrant à \$11,923,912.

Cependant, le gérant de la Caisse, M. Roland Bey-

ries, a révélé que depuis cette date, l'actif n'a cessé de s'accroître et qu'il se situe maintenant au-delà de \$12,5 millions.

Parallèlement, le volume des transactions effectuées par l'institution a également connu une hausse très importante.

Si, il y a huit ans, les transactions de la caisse se chiffraient à \$20,373,046, leur valeur au cours du dernier exercice a atteint \$86,973,214 et, pour l'année en cours, on estime que le volume des transactions dépassera probablement les \$100 millions.

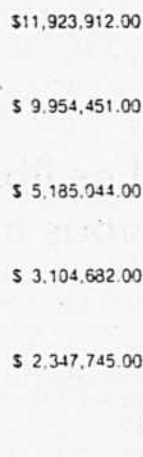
En passant le seuil des

\$12 millions, la Caisse populaire de Saint-Bruno est l'une des plus riches du diocèse de Saint-Jean, n'étant talonnée que par celles de Brossard et Longueuil.

M. Beyries a souligné que le fait de donner des heures additionnelles d'affaires ont certainement contribué au succès de la caisse au cours de la dernière année. Il a précisé que l'établissement offre 44 heures au public alors que les succursales locales de banque ne sont ouvertes que pendant 29 heures.

Le gérant convient que

progression de l'actif



le fait que la ville de Saint-Bruno soit classée la 14e au Canada pour le niveau des salaires est de nature à favoriser l'expansion de la caisse.

L'augmentation de la population apporte aussi de nouvelles affaires pour l'établissement qui ouvre

quelque 500 nouveaux comptes d'épargne par année. De 2,000 sociétaires que l'on comptait en 1967, le total est maintenant passé à près de 6,500.

L'identification au milieu constitue le premier souci des dirigeants de la Caisse pop de Saint-Bru-

no. Le printemps dernier, l'institution a innové en tenant un colloque afin de connaître l'orientation que les membres désiraient donner à leur caisse. Cette expérience qui a été très goûtée sera probablement répétée au cours de la prochaine année.

300 nouveaux emplois cette année dans le parc industriel de Saint-Hubert

par Michel TURGEON

Profitant de facteurs de localisation très avantageux, St-Hubert semble être en voie de remonter la pente et pourrait, à moyen terme, s'affirmer comme l'une des villes les plus autonomes de la région métropolitaine.

Avec la création de près de 300 nouveaux emplois et des investissements de l'ordre de \$5,5 millions à ce jour, le développement industriel dans cette ville, s'appête à connaître un nouveau sommet cette année.

On se rappellera que cette municipalité avait connu un développement record l'an dernier, avec dix implantations industrielles impliquant des investissements supérieurs à \$1,7 millions. Ces implantations ont entraîné la création de quelque 229 nouveaux emplois dans un domaine commercial enrichissant de treize nouvelles constructions dont l'évaluation municipale se situe à plus de \$10 millions.

La vente des terrains dans les deux parcs industriels cette année totalise plus de deux millions de pieds carrés soit 537,627 pieds carrés vendus par contrats notariés, et un total de 1,491,000 pieds carrés en attente d'autorisations de la part de Québec ou dont le contrat n'est pas encore signé.

Les implantations nouvelles en 1975 sont au nombre de dix à savoir, Vincent & Frères qui s'appête à construire un entrepôt de quelques 30,000 pieds carrés, Nadeau Excavation qui a acheté un terrain de 59,525 pieds carrés, Télé-Câble Vidéotron qui vient de compléter dans une première phase, un édifice de 15,000 pieds carrés de plancher sur un terrain de 100,000 pieds; la compagnie Béton St-Hubert, une division de Miro Demix, a établi une usine dont le bâtiment principal a une superficie totale de 15,000 pieds carrés alors que le groupe Newman de Hamilton s'appête à im-

planter trois industries dans le domaine des armatures et des produits de finition, il s'agit de E. C. Leslie, Acoustic Astrot, et Armatures Elvy.

Par ailleurs, l'un des plus importants manufacturiers de poudre de résine aux États-Unis, Syncon Resins dont les bureaux sont situés dans le New Jersey, construit actuellement une usine dont la production sera de quelque \$5 millions et qui créera de 35 à 150 nouveaux emplois.

La compagnie Fran Métal, établie à St-Hubert depuis plusieurs années, emménagera bientôt dans un nouvel immeuble pour continuer sa production de boîtes de camions de type cantines mobiles. L'édifice que cette compagnie occupait jusque-là, servira à une filiale oeuvrant dans un domaine connexe.

Selon M. Gérard Leclerc, directeur du service d'Expansion économique, la ville négocie actuellement l'implantation de quatre autres industries

reliées au domaine de l'acier. Il s'agirait d'usines de transformation fabriquant des poutres ainsi que des lames sur commandes.

En plus de ces diverses constructions, la compagnie Quattrer a mis en chantier des édifices pour location industrielle. Sur un programme prévoyant la réalisation de 180,000 pieds carrés d'ici 1976, ce promoteur offre déjà en location plus de 30,000 pieds carrés de plancher.

D'autre part, M. Leclerc a tenu à souligner l'importance de la sélection des entreprises qui s'établissent dans les deux parcs industriels. "Il va de soi que nous favorisons l'implantation d'industries qui emploient une main-d'oeuvre technique hautement qualifiée. Notre population active offre d'ailleurs un très important bassin de techniciens qui sont en mesure de répondre aux besoins de la majorité des industries de transformation qui pour-

raient vouloir s'implanter dans la région métropolitaine."

Pour l'ancien directeur général des services de St-Hubert, le développement industriel est l'instrument par excellence pour assurer l'élargissement de la base économique, ce qui entraîne nécessairement une meilleure répartition de l'assiette fiscale.

"A partir du moment où une industrie s'implante chez nous, non seulement nous créons un nombre important d'emplois mais nous favorisons un développement plus harmonieux de nos zones tant commerciales que résidentielles."

St-Hubert compte actuellement plus de 70 industries qui emploient quelque 3,000 personnes. "Devenant des citoyens de notre ville, les retombées économiques atteignent alors leur point maximum, alors qu'ils participent de façon directe à la vie économique de

la région et de la municipalité".

"L'influence du développement industriel sur les autres facettes de la vie économique est notable: nous considérons actuellement la réalisation d'un important centre commercial alors que le développement résidentiel n'a jamais été aussi florissant".

M. Leclerc conclut en soulignant que le développement industriel est en très nette progression contrairement à ce qui se passe dans les autres villes de la région. "Sur un total de quelque 12 millions de pieds carrés de terrains zonés industriels dont la ville s'est portée acquéreur en 1965, il n'en reste que 2,5 millions de pieds carrés".

"Nous avons fait l'acquisition, il y a quelques années, d'une terre de 6,5 millions de pieds carrés contiguë au parc industriel Litchfield et il ne nous reste qu'une balance de 4 millions de pieds carrés."

Saint-Hyacinthe: une assemblée mouvementée pour André Ouellet

par Lucien RIVARD

"A Saint-Hyacinthe on n'a pas besoin d'être gelé, ça fait longtemps qu'on est gelé..."

Cette réflexion d'un permanent syndical de Saint-Hyacinthe résume assez bien l'ambiance qui a prévalu à la visite du ministre fédéral de la Consommation et des Corporations, M. André Ouellet, venu expliquer les mesures anti-inflationnistes, dans le cadre de la campagne de propagande initiée pour faire passer les mesures Trudeau.

Plusieurs centaines de personnes, répondant à l'appel de l'Union régionale de Saint-Hyacinthe des Caisses populaires Desjardins, étaient réunies dans l'auditorium de l'Institut de technologie agricole de Saint-Hyacinthe pour

entendre, dans un premier temps l'exposé de M. Ouellet et, dans un deuxième temps, pour critiquer pendant plus de deux heures les mesures mises de l'avant par le gouvernement Trudeau pour contrer l'inflation.

Face à un auditoire composé en majeure partie d'ouvriers, de chômeurs, d'assistés sociaux, de cultivateurs, bref, de monde ordinaire, M. Ouellet a eu la tâche un peu plus difficile que sa consœur, Mme Jeanne Sauvé qui, il y a une semaine, avait à expliquer les mêmes mesures devant les membres de la SPRS, à Longueuil, à des hommes d'affaires et des banquiers.

M. Ouellet s'est retrouvé sur la sellette, face aux nombreuses questions et objections de la

part de la population. Le directeur d'un hebdomadaire local, M. Pierre Bornais, s'est fait le porte-parole d'une partie de la population pour aller jusqu'à réclamer que le gouvernement Trudeau déclenche des élections sur les mesures anti-inflationnistes si ce gouvernement croit qu'il s'agit réellement d'une mesure souhaitée par la population.

M. Ouellet n'a réussi qu'à demi à rassurer les agriculteurs en révélant qu'il "est utopique de penser que les cultivateurs vont produire à déficit et que les mesures ne s'appliqueront pas aux produits agricoles au niveau de la ferme".

De par les commentaires entendus à la sortie, nous avons cru comprendre que les cultivateurs de cette région, qui ont

déjà été échaudés dans la culture de la betterave à sucre avec des prix fixés sur le marché américain et de longues attentes dans le paiement d'une récolte dont ils peuvent être plus d'un an sans en connaître la valeur marchande, gobent plus ou moins les vagues promesses du gouvernement.

Aux avancés du ministre Ouellet qui souligne que les critiques sont prématurées et qu'il faudrait attendre le test de l'appareil mis en place avant de porter des jugements, l'auditoire a soulevé que l'on avait attendu à Québec dans le cas des loi 63 et 22 et que "l'on s'était fait fourrer".

Les syndiqués locaux, qui ont vu moult conflits, dont celui du textile, en plus de voir stagner l'é-

conomie de la région, se fichent éperdument de l'augmentation ou de la diminution du PNB (produit national brut) que cite abondamment le ministre Ouellet.

Reprenant un thème de M. Ouellet, qui a signalé que pour les premiers six mois de 1975, il y a eu 597 arrêts de travail au pays ponctués par la perte de 3.353.754 jours-hommes de travail, les syndicalistes ont demandé au ministre comment le gouvernement pouvait intégrer cet énoncé aux déclarations du ministre des Postes, M. Bryce Mackasey, qui s'est dit prêt à faire perdurer le conflit postal jusqu'à Pâques, ce qui occasionnerait la perte de 4 millions de journées de travail.

On a également remis en doute l'objectivité de

M. Jean-Luc Pépin à la tête de la Commission anti-inflationniste compte tenu de sa présence sur le conseil d'administration de nombreuses entreprises de taille dont Canada Steamship Lines, Power Corporation, Celanese, Westinghouse, etc.

Le ministre Ouellet a laissé planer la menace de mesurer Celanese draceniennes si la population ne donnait pas son appui moral au programme mis de l'avant.

"Il faut que ça marche dans l'intérêt de vous tous, a conclu le ministre, en ajoutant que personne n'est content de voir que son dollar a moins de valeur..."

Ce qui a fait dire à un assistant: "Quand on n'en a pas, de dollars, on se fout de la valeur qu'il peut perdre".



Pour ces deux petits enfants, il s'agit peut-être de la première rencontre du Père Noël dont ils se souviendront. Ils ne savent trop que penser de cet immense bonhomme et leur inquiétude apparaît sur leur visage.



Des centaines d'enfants ont assisté, samedi avant-midi, au défilé du Père Noël organisé par la Place Desormeaux de Longueuil. Le vieillard à barbe blanche avait son wagon personnel, à l'arrière du P'tit train du Nord et saluait la foule au passage.

Bonjour Père Noël!!!

par Germain TARDIF

Les pères de famille de Longueuil qui profitent de la matinée de samedi pour récupérer de la semaine de labeur en faisant la grassé matinée ont dû passer outre leur habitude, samedi matin.

Il fallait, en effet, accompagner la matraque voir le défilé du Père Noël. Le cortège se mettait en branle à 9h30 et s'engageait sur le chemin Chambly, près de la rue Saint-Charles, à destination de la Place Desormeaux où avait été aménagé son trône pour

accueillir les petits enfants.

Tout au long du parcours, des centaines de jeunes, accompagnés de leurs parents, pour la plupart, l'ont acclamé, tout en admirant les chars décorés de motifs de Noël

qui faisaient partie du cortège.

Il y avait trois chars; dont celui de la Fée des neiges, celui de la Fée des étoiles, séparés les uns des autres par des corps de majorettes ou de cadets.

Le Père Noël, lui, se trouvait en arrière du dé-

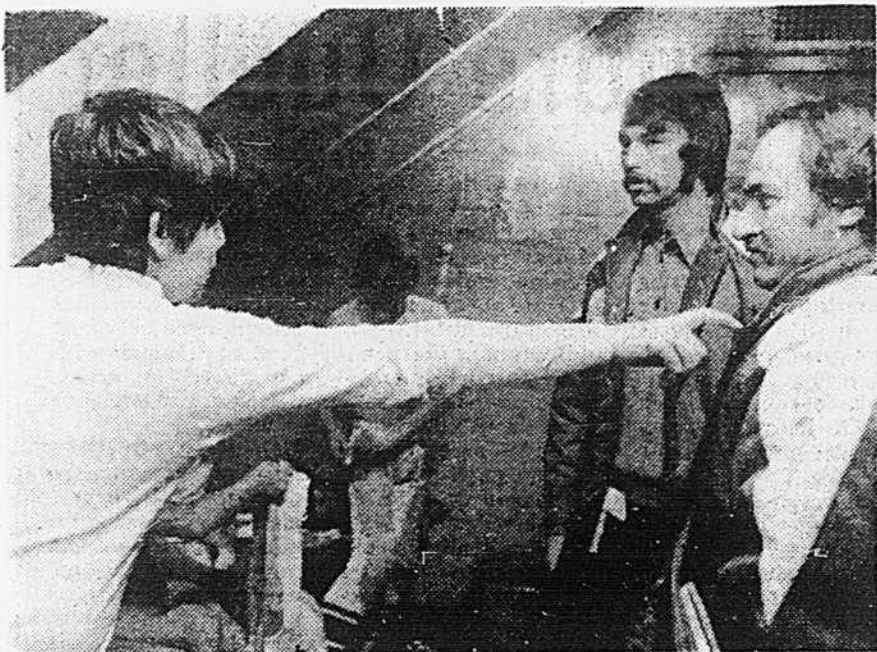
filé; assis dans le dernier des trois wagons du P'tit train du Nord, saluant tout le monde.

Au centre d'achat, on comptait déjà au-delà d'un millier de personnes à son arrivée.

Un grand nombre des

enfants qui se trouvaient sur les lieux en sont repartis avec d'agréables souvenirs, sous forme de friandises et de cadeaux.

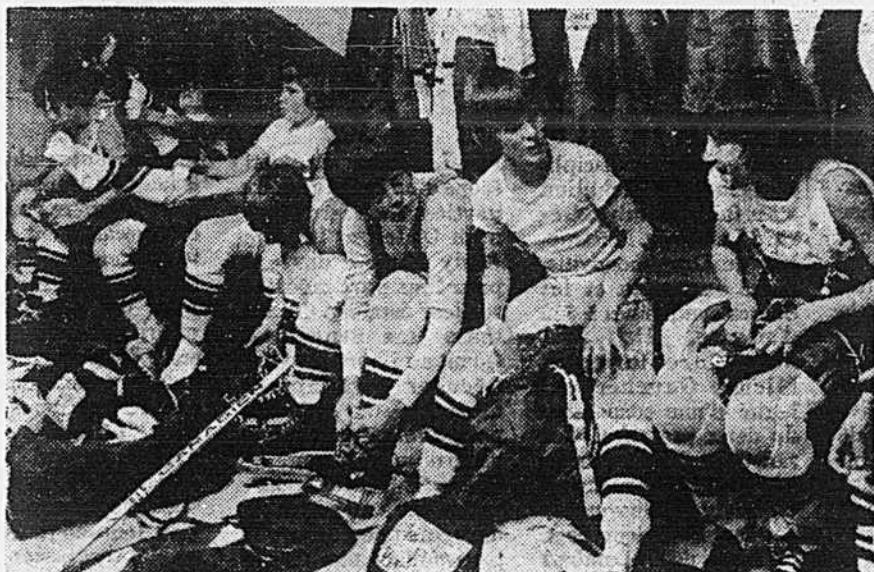
Voilà un efficace moyen de publicité aux enfants que le ministère de la Consommation n'a pas encore touché...



Dans la chambre des joueurs pee-wee...

...C'est-tu normal que la "pad" soit grosse de même... j'avais plein de sang sur les doigts. Donne-moi un "plaster"... c'est pas trop longs ces bas-là, mais ça s'étire... eh les boys, avez-vous eu vot' bulletin... j'ai 58 en sciences religieuses... moi, j'ai 40 en bio... Daniel, lui, y coule... ma plus haute note c'est 92... j'ai eu un billet... moi j'en ai eu 5... ale! t'as failli me couper les orteils... mange des céréales... la boîte avec t'auras les épaules carrées... citron, je vais me noyer dans mon chandail... moé, chu le meilleur, mais je compte pas de buts... les chandails sont bien beaux mais les manches sont trop courtes... c'est toé qui a les bras trop longs... y arrive pour me donner un coup, je l'ai pogné par le casque, pis l'arbitre m'a vu... eh Richard, tu peux être suspendu pour six matches... faut pas toucher aux "goals"... je l'avais acheté d'un mosquito A A... tiens, face à face, pis sur la gueule... mais y m'avait donné deux coups... ton chandail est tout décousu... aussitôt qu'il a le "puck", y faut foncer dessus... j'ai hâte que la partie commence... nous autres on est en journée pédagogique, on a pas de cours... qu'est-ce T'as? ... j'me concentre... tu t'habilles, t'as chaud, pis t'as hâte de patiner... faut pas lâcher les gars...

*Propos recueillis
par Pierre Gingras
et les photos sont
de René Picard*



Au Fin Gourmet

"ON S'Y CONNAÎT"
CENTRE D'ACHAT LECAVALIER

8160, boul. Champlain, LaSalle, Québec.

Tél. 365-3683

Cidre du Québec — Bière froide



BUFFET SUR ASSIETTE

Fromages assortis pour votre soirée de "Vins et Fromages". Importations fines. Spécialités de poissons préparées et prêtes à manger. Variétés de pains tels que Pains Français, Pains de Seigle et plusieurs autres délices pour votre palais.

BUFFET SUR ASSIETTE

1-25 pers.	\$2.75 pers.
26-50 pers.	\$2.50 pers.
50 pers. ou plus	\$2.00 pers.

Le buffet comprend nos meilleures qualités de viande et charcuterie française, fromage, salades assorties, pains, hors-d'oeuvres. Comme service additionnel, accessoires complets, tels qu'assiettes, serviettes, ustensiles, nappes, etc. à raison de 35¢ le couvert en sus.

Dépositaire du café frais moulu GÉRARD VAN HOUTTE

"BON APPÉTIT"
AU FIN GOURMET
MARCEL LACOSTE, prop.

Commandez votre buffet au moins 3 jours à l'avance.

POURQUOI PAYER PLUS CHER
Évitez les frais d'intermédiaires

EN GRAND SPÉCIAL
2 et 3 lumières en stock

Ouvert tous les jours jusqu'à 8 h.
Le vendredi à 9 h. — Le samedi à 12 h.
Panneaux extra midi et 1 h

Revêtements de maisons
\$50 de carte

Porte 2 pouces
Verre trempé
\$80⁹⁵

Porte émaillée
\$90⁹⁵

Porte patio,
4 panneaux de verre trempé.
\$365⁹⁵

Contre-fenêtres sur mesure
\$27⁹⁵

Prix sujets à changement sans préavis.

J.L. ALUMINIUM Inc. **APPELEZ:**
Manufacture 1203 ouest, boul. Curé Poinet, Longueuil 677-3023 — 521-4745

Des amendes pour tout le monde

Une association régionale de badminton sera formée sous peu. Prise en charge par **M. Jean Marchand**, professeur de badminton à la polyvalente Lionel-Groulx, la nouvelle association verra à promouvoir cette discipline auprès des adolescents et des adultes. Elle jouera également un rôle de coordination auprès de certains groupes d'amateurs qui existent déjà, entre autres à Varennes, Laprairie et Longueuil.

Un nouvel agent d'information vient d'entrer en fonction hier, au Conseil régional des Loisirs de la Rive sud. Comblant ainsi un poste inoccupé depuis un certain temps, **Céline Laprise** servira de lien entre le public et les différentes associations qui oeuvrent dans la région, en plus de voir à la diffusion des

communiqués qui lui parviendront.

Francis Lajoie n'a pas revêtu l'uniforme des Sieurs lors des deux derniers matches. Appelé à commenter sa décision, **Péloquin** est demeuré plus qu'évasif, se contentant de confirmer le fait sans plus d'explications. Toutefois, il semble que la dernière défaite de l'équipe à Laprairie pourrait être à l'origine de la période de chômage du joueur d'avant.

L'haltérophile **Richard Turnbloom** de Longueuil a pleine confiance de réussir les standards olympiques dans un avenir rapproché. Ces minima sont de 292 livres à l'arraché et de 374 livres pour l'épaulé et jeté. Turnbloom s'entraîne actuellement de 15 à 18 heures par semaine et aurait de bonnes chances, dit-on, de faire les Olympiques de

1976. On sait qu'il participera le 10 janvier prochain à une compétition en vue de sélectionner l'équipe canadienne qui participera aux championnats du monde à la fin de février.

C'est la semaine dernière que le Comité provisoire de boxe de la Rive sud a vu le jour. Présidé par **M. Georges Provost**, le comité a pour mandat de mettre sur pied la première association régionale de boxe de la région et d'entrer en contact avec les principaux intéressés.

Les modifications apportées à l'aréna Jacques-Cartier à la fin de la présente saison de hockey coûteront quelque \$20,500 aux Longueuillois. De cette somme, \$6,000 sont prévus pour l'achat de vitres incassables et \$14,500 seront affectés aux estrades.

Le comité de discipline de la ligue Richelieu s'est fait entendre. **Gérard Lefebvre**, l'instructeur du Drummondville, a été suspendu et les Sabres condamnés à \$50 d'amende. De plus, **Jean-Marc Royer** et **Michel Gaucher** ont hérité d'une suspension de deux matches. Ces sanctions faisaient suite à la bagarre survenue à Chambly le 16 novembre dernier. Pour leur part, les Lions de St-Lambert ont perdu les services de **Graham Lackey** pour deux rencontres et ont hérité d'une amende de \$80, alors que les Aigles de St-Jean font face à une perte de \$85 et d'une suspension de 2 matches pour **Pierre Dumas**. Tel qu'on s'y attendait, l'escarmouche entre les Tigres de Beloeil et le St-Lambert aura également attiré les foudres du comité de discipline.

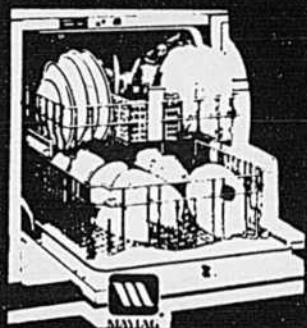
Ainsi, **Gilles Provost** écope d'un congé de deux parties. Le Tigre **Graham Quick** et le Lion **Andy Fisher** devront pour leur part méditer sur leur conduite durant toute une rencontre. Quant au Laprairie, **Guy Lécuyer** sera absent durant deux matches pour avoir tiré les cheveux d'un adversaire et **Mario St-Laurent** pourra assister à un match en tant que spectateur. Il pourra ainsi admirer ses confrères plus sages et réaliser qu'un geste disgracieux est toujours puni.

Guy Broquet et **Henri Kradpolle** de St-Hubert de même qu'un commerçant de la Rive sud, **M. Georges Picoulas** reviennent d'un voyage de chasse qui ferait l'envie de plus d'un chasseur. Ayant parcouru un total de 3,600 milles, ces chas-

seurs se sont rendus dans le nord du Montana, près de la frontière de la Saskatchewan et ont rapporté plusieurs pièces pour le moins exotiques. En plus de gelinottes, de prairies et de faisans, ils ont à leur crédit 2 cerfs-mulets, 4 cerfs de Virginie et 2 antilopes Proghorn, la seule espèce d'antilope qui vit en Amérique du Nord.

Saviez-vous que **Carmen Ionesco** de St-Bruno s'était classée 7ème au lancer du disque lors des Jeux olympiques de Munich? Originaire de Roumanie et résidant au Canada depuis septembre 1972, elle ne pourra vraisemblablement porter les couleurs de l'équipe canadienne en 1976 car elle n'aura pas mené à terme les cinq années de séjour réglementaires qui lui auraient permis de devenir citoyenne canadienne.

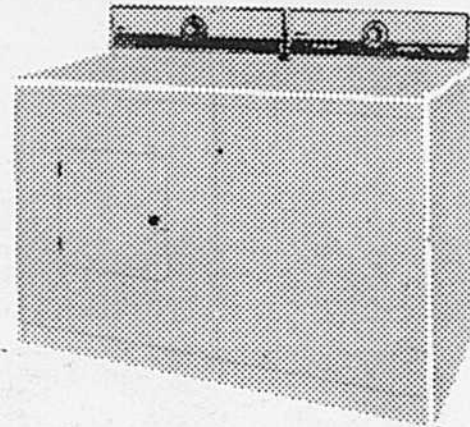
AVANT D'ACHETER INFORMEZ-VOUS DE NOS LOCATIONS À BAS PRIX!



Juste à temps pour l'entrain des fêtes

MAYTAG LAVE-VAISSELLE

Lave-vaisselle Maytag. Vous êtes encore sous le coup du succès de vos réceptions. Durant ce temps, la vaisselle s'entasse. Quelle transition... ne vous en faites pas! Confiez ce travail à votre lave-vaisselle Maytag. Maytag offre une action de lavage à trois niveaux, une capacité géante, le filtre Micro-Mesh exclusif, la couche insonorisante et beaucoup d'autres. Détendez-vous, profitez des joyeuses réunions des fêtes en louant un lave-vaisselle selon le plan de location du centre F.R. votre coût est 68¢ par jour selon un contrat minimum de 12 mois, avec une option d'achat.



QUAND VOUS LOUEZ CHEZ-NOUS:

- Aucun comptant requis
- Aucun intérêt sur frais de manutention
- Service efficace
- Aucuns frais de livraison
- Location avec facilité d'achat

LA COMBINAISON PARFAITE

MAYTAG LAVEUSES ET SÈCHEUSE

Les sombres et froides journées d'hiver ne sont pas propices au séchage en plein air. Vous pouvez aisément contourner cette difficulté en louant une laveuse et une sècheuse Maytag. 3 températures, 3 niveaux d'eau. Cycles spéciaux pour les tissus "délicats" permanent press, réguliers et tricots. Capacité familiale.

Consultez votre Centre de Location F.R., un contrat économique comprenant une attrayante option d'achat vous permet d'utiliser, chez vous, ces appareils électro-ménagers comme s'ils étaient vôtres.

Cette sècheuse "ménagère" à "halo-de-chaleur" se distingue à la fois par la fiabilité Maytag et par la commande de séchage "auto-régulation" facile à utiliser. Un thermostat mesure automatiquement la température de l'air à la sortie du tambour et arrête la sècheuse lorsque les vêtements sont secs.

VISITEZ NOTRE SALLE D'EXHIBITION OU TÉLÉPHONEZ À 866-7451

FR CENTRE FR

183, BOUL. HYMUS, PLAZA K MART, POINTE-CLAIRE, QUÉBEC

(514) 866-7451

VOTRE CENTRE D'APPAREILS MÉNAGERS
LOCATION & VENTES
(Montréal et banlieue)

Alain Williams fait bonne figure à Mexico

par Pierre GINGRAS

Alain Williams se dit très satisfait des performances qu'il a réussies lors du championnat du monde du pentathlon moderne senior qui se terminait jeudi dernier à Mexico. C'est au cours d'un appel téléphonique d'Acapulco où l'équipe canadienne était en repos pour quelques jours, que le très jeune pentathlonien de Brossard (il est âgé de 16 ans) nous a révélé que l'équipe du Canada avait pu se hisser au 13^{ième} rang comparativement à une dernière position l'an dernier.

Tel que prévu, c'est en natation que Williams a surtout excellé, se méritant une cinquième place alors que son compatriote John Hawes de Dorval raflait la médaille d'or. Le

jeune athlète de Brossard a mentionné qu'il n'avait battu aucun de ses propres records durant cette compétition et que tous les concurrents auxquels il faisait face étaient âgés de 24 ans et plus. D'ailleurs, on sait que de tous les participants réunis à Mexico, il était le plus jeune.

Bien que les autres résultats obtenus dans les compétitions suivantes sont loin d'être spectaculaires, ce sont ces épreuves qui le rendent particulièrement heureux. En équitation, par exemple, malgré un parcours compliqué il a terminé au 11^{ième} rang dans le classement individuel avec un total de 1,004 points ce qui représente une excellente marque pour lui en plus d'être la meilleure performance

chez les Canadiens. Signalons que la médaille d'or de cette épreuve a été remportée par l' Australien Peter Rigeway. En escrime, il s'est contenté d'une 34^{ième} place et au tir il a obtenu une position identique malgré une fiche de 183 sur 200. Il s'agissait du tir au pistolet sur cibles en mouvement. En course cependant, il s'est retrouvé parmi les derniers avec un pointage de 694 sur 1,000. Son total individuel dans les cinq compétitions est de 4,234, ce qui le situe au 34^{ième} rang.

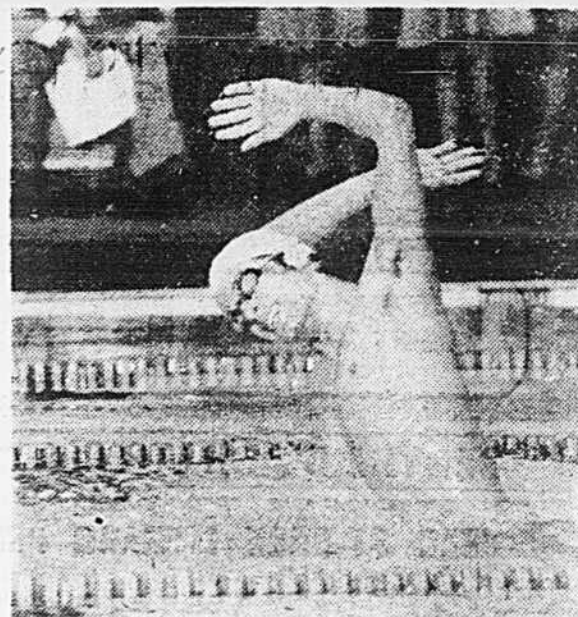
Si au premier abord ces résultats semblent assez pauvres, ils représentent une amélioration sensible pour le représentant de la Rive sud. Toutefois, cette fiche est considérée comme excellente quand on consi-

dère qu'il s'agit d'un jeune junior qui évolue avec les seniors.

Pas de problèmes

Ces compétitions se déroulaient dans la capitale du Mexique durant cinq jours et plus de 50 athlètes venus de 17 pays y participaient.

L'équipe canadienne était arrivée à Mexico le 25 octobre dernier afin de pouvoir s'entraîner durant les trois semaines qui précédaient le début du pentathlon et de pouvoir ainsi s'adapter plus facilement à l'altitude. Aucun incident n'est venu troubler l'entraînement et personne n'a été malade. En fait seule l'altitude a fait des ravages et durant la course seulement. En effet, le cross-country s'est déroulé avec une lenteur inhabi-



Alain Williams

tuelle et Williams pour sa part a avoué avoir été incommodé par la raréfaction de l'air.

Étudiant en secondaire IV à la polyvalente Antoine-Brossard, Alain Williams avait également participé au pentathlon moderne junior qui avait lieu à Montréal en août

dernier. Malgré le fait qu'une fois de plus il était le plus jeune concurrent en lice, il avait fait très bonne figure. C'est vraisemblablement aujourd'hui qu'il sera de retour du Mexique et on croit qu'il se remettra sérieusement aux études dès demain.

Laprairie 9, Drummondville 6

Du bien mauvais hockey

par Pierre GINGRAS

Le silence avait gagné l'assistance jusque là fort bruyante. Henri-Paul Gallant, deuxième compteur du circuit, était là, seul, au beau milieu de la glace, qui n'attendait que le coup de sifflet de l'arbitre pour partir à l'assaut du filet de Michel Gauvin du Laprairie. Le sifflet refentit. Gallant amorça une petite courbe pour se donner un élan et pour se retrouver trop vite devant le gardien.

Celui-ci fit un premier mouvement et s'étendit de tout son long. Et le pauvre joueur de centre en fut quitte pour un échec.

Malgré une avance de 3 à 1 pour Drummondville, ce lancer de punition qui survenait à la moitié de la première période donna un avantage psychologique aux Hawks, avantage qui leur aura donné, en fin de compte, une victoire de 9 à 6 aux dépens d'une équipe pourtant reconnue pour son agressivité.

Et malgré cet avalanche de buts, malgré aussi un compte relativement serré durant tout le match, les deux équipes ont joué du très mauvais hockey.

Du hockey spectaculaire évidemment, mais sans suite, dépourvu d'âme, du jeu pour ceux qui sont en mal d'émotions fortes. D'ailleurs le nouvel instructeur des Hawks ac-

quiesçait. "On a mal joué. On a manqué de jeu de position. Mais il ne faut pas oublier que l'équipe est en formation et qu'on doit tout reconstruire pour donner aux gens de Laprairie une équipe respectable". Pourtant, cette ténacité de Marcel Lafortune aura donné des fruits.

C'est le quatrième match gagné en cinq tentatives depuis qu'il est à la barre de l'équipe. "Aujourd'hui, nous sommes plusieurs qui travaillons sur l'équipe au lieu d'une seule personne comme c'était le cas. On a effectué des échanges positifs et on a réussi à éliminer des joueurs qui étaient cause de dissension au sein de l'équipe. Le groupe actuel est plein de potentiel. On a déjà amélioré le patin de 75% et à Noël nous serons une des meilleures équipes de la ligue".

Chez le Drummondville, l'atmosphère était à l'orage et à la tristesse. Un silence de mort régnait dans la chambre des joueurs à la fin de la rencontre et on était avare de commentaires. L'instructeur Gérard Lefebvre était encore sous le coup de sa suspension et c'est le secrétaire du club, M. Claude Béland qui assumait la relève aidé du capitaine Marc Royer, inactif à cause d'un doigt fracturé.

Si les efforts derrière le banc des Sabres étaient évidents, sur le banc, l'entraîneur était absent.

Une défensive inexistant

Les premières minutes du match ont donné lieu à quelques montées qui étaient un aperçu de la rencontre dans son entier. En résumé, du jeu réalisé uniquement par des avants, une défensive poreuse de part et d'autre, tout à fait inopérante à la ligne bleu de l'adversaire et des gardiens d'une faiblesse évidente.

Le second vingt nous a montré une fois de plus du jeu irrégulier. Des montées qui tenaient un moment le public en haleine mais aussi des passes sans précision et une foule de lancers perdus au fond de la patinoire. Malgré un plus grand nombre de lancers aux buts, le Laprairie a "excellé" dans ses nombreux lancers erratiques. En un moment donné, il fallut attendre une dixième tentative consécutive avant de permettre au gardien d'enregistrer un arrêt.

En plus de quelques excellents buts des Hawks dont celui de Steven Duffy, la deuxième période a donné la chance au fan-club de Marc Lefort de se manifester. Heureusement, cela mit de l'atmosphère dans l'air mais ce

fut peine perdu pour Lefort qui a joué un match bien ordinaire.

Au troisième vingt, c'était l'effondrement devant les buts. Pas moins de 6 buts de compté, la plupart sur d'innocents lancers. Gary Tarzi s'est manifesté et a réussi un filet sur Fréchette alors que celui-ci avait mal réagi sur un lancer qui avait complètement raté la cible. Chez les Sabres, Gallant est resté impuissant et son collègue Ronald Rivard a volé la vedette par sa ténacité tant à l'attaque qu'à la défensive.

Il a également mérité deux assistances. C'est une troisième période qui s'est terminée par un petit accrochage qui a vite pris la proportion d'une escarmouche et qui dégénéra en bataille en règle. Yvan Marcotte et Marcel Provost du Laprairie se retrouvèrent donc ensemble en prison pour cinq minutes, le temps de se reposer et d'assister à deux autres buts.

Ailleurs

Ailleurs dans la ligue Richelieu, Valleyfield a défait Cowansville 10 à 6, Chambly a humilié le St-Jean, une fois de plus par le compte de 13 à 4. St-Hyacinthe et Beloeil ont annulé 4 à 4 et Château-guay a fait de même à St-Lambert par un compte identique.

Laprairie 9, Drummondville 6

1 ^{ère} période	Drum: Michel Gaucher	1.37
	(H.-Paul Gallant, Jacques Blanchette)	
	Lap: Jacques Leblanc	3.50
	(Gary Tarzi, Yves Beaumier)	
	Drum: André Provencher	4.41
	(Yvan Marcotte)	
	Lap: Richard Filion	10.25
	(Michel Lauzière, Marc Rainville)	
	Drum: Pierre Couture	13.24
	(Yvon Camirand, André Pepin)	

Punitions: Drum: M. Gaucher 15.50, Drum: R. Rivard 18.26, Lap: F. Picard 18.26, Drum: A. Doyon 19.34
Lancers: Lap: 21, Drum: 14.

2 ^{ème} période	Lap: Marc Rainville	3.12
	(Richard Filion, Paul Dunn)	
	Drum: Yvan Marcotte	4.19
	(Ronald Rivard)	
	Lap: Steven Duffy	7.05
	(Yves Beaumier, Gary Tarzy)	
	Lap: Michel Lauzière	11.35
	(Marc Rainville)	

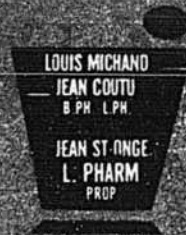
Punitions: Lap: Y. Beaumier 7:56, Lap: M. Lefort 12:34.
Lancers: Lap: 17, Drum: 14

3 ^{ème} période	Drum: Yvon Camirand	9.07
	(Ronald Rivard)	
	Lap: Gary Tarzy	10.58
	(Marcel Provost, Steven Duffy)	
	Lap: Jean-Luc Duclos	11.17
	Drum: Denis Desrosiers	12.58
	(Michel Desrosiers, Jacques Blanchette)	
	Lap: Sylvain Quintal	16.38
	(Gary Tarzy, Steven Duffy)	
	Lap: Michel Lauzière	18.20
	(Marc Rainville, Richard Filion)	

Punitions: Drum: L. Boisvert 5.38, Drum: Y. Marcotte maj, min. 15.08, Lap: M. Provost maj, min. 15:08.
Lancers: Lap: 17, Total: 55
Drum: 16; Total: 44



PHARMACIES JEAN COUTU



PHARM^B ESCOMPTES

CENTRE D'ACHATS PLACE PORTOBELLO 7250, boul. Taschereau — Brossard — 672-5550

JEAN ST-ONGE L-PHARM PROPRIÉTAIRE ANDRÉ ST-ONGE L-PHARM BERNARD GUAY, GÉRANT

NEO CITRAN



Adultes et enfants. Boisson chaude, médicamenteuse, pour le rhume. Format 10.

EXPIRATION 1er DÉCEMBRE

Avec ce jeton
\$1.19
Limite 3 par client

DIETA



Nouvelle diète équilibrée à 1,000 calories.

Format de 100

Valeur
\$6.00

EXPIRATION
1er DÉCEMBRE

Avec ce jeton
\$5.19
Limite 3 par client

SMILES'N CHUCKLES



"Turtles". L'assortiment de chocolats le plus vendu au Canada. Régulier ou foncé. Format 14 oz

Valeur **\$3.75**

EXPIRATION 1er DÉCEMBRE

Avec ce jeton
\$2.39
Limite 3 par client

KOTEX



Serviettes sanitaires dans la boîte économique de 48 serviettes. Régulier, super ou plus

EXPIRATION 1er DÉCEMBRE

Avec ce jeton
\$2.22
Limite 3 par client

CLOSE UP



Pâte à dents et rince-bouche combinés. Format 100 ml

Valeur **\$1.39**

EXPIRATION 1er DÉCEMBRE

Avec ce jeton
85¢
Limite 3 par client

ANACIN



Soulagement rapide de la douleur. Format de 100

Valeur **\$1.79**

EXPIRATION 1er DÉCEMBRE

Avec ce jeton
99¢
Limite 3 par client

LISTERINE



Rince-bouche et gargarisme qui détruit les germes par millions. Format 30 oz

Valeur **\$3.34**

EXPIRATION 1er DÉCEMBRE

Avec ce jeton
\$1.59
Limite 3 par client

PEPSODENT



Pâte dentifrice qui nettoie, blanchit et rafraîchit plus que jamais. Format 100 ml

EXPIRATION 1er DÉCEMBRE

Avec ce jeton
89¢
Limite 3 par client

DIOVOL



Pour les brûlements d'estomac, dyspepsie et ballonnement. Format 50 comprimés ou 12 oz liquide

Valeur **\$2.90**

EXPIRATION 1er DÉCEMBRE

Avec ce jeton
\$1.51
Limite 3 par client

BAIN DE MER



Bain aux algues marines. Format 32 oz

EXPIRATION 1er DÉCEMBRE

Avec ce jeton
2/1.24
Limite 3 par client

COLGATE



Pâte à dent au fluorure. Format 50 ml

EXPIRATION 1er DÉCEMBRE

Avec ce jeton
49¢
Limite 3 par client

JERGENS



Lotion. Plus riche, plus crémeuse que jamais, collante et plus douce, partout au toucher. Format 20 3/4 oz

Valeur **\$2.49**

EXPIRATION 1er DÉCEMBRE

Avec ce jeton
\$1.17
Limite 3 par client

WILKINSON



Super Sword. Nouvelles lames avec meilleur tranchant. Format de 10 lames

EXPIRATION 1er DÉCEMBRE

Avec ce jeton
69¢
Limite 3 par client

HEAD & SHOULDERS



Le shampoing no 1 au Canada. Lotion, tube ou jarre. Grand format

EXPIRATION 1er DÉCEMBRE

Avec ce jeton
\$1.19
Limite 3 par client

SCHICK



Lames super acier pour rasoir-injecteur. Format 7 lames

Valeur **\$1.39**

EXPIRATION 1er DÉCEMBRE

Avec ce jeton
83¢
Limite 3 par client

Visitez notre nouveau rayon de cadeaux et décorations pour les fêtes (section no 10). Jeux, casse-tête, lumières pour arbres de Noël, girlandes, modèles à coller, etc...

Prix super spécial

SPÉCIAL
LE DIMANCHE SEULEMENT
AUCUNE LIMITE SUR LES
SPÉCIAUX ANNONCÉS
CIGARETTES AU CARTON
RÉGULIER **5.33**
KING SIZE **5.43**

LES PHARMACIES D'ESCOMPTES No 1 AU QUÉBEC